



Ecole Les Chartreux - St Romain



Ecole - Collège - Lycée Les Chartreux



Les Chartreux - Prépas CPE



Institution Les Chartreux - Ste Famille



Les Chartreux - St Irénée - Internat Prépas CPE



Collège Les Chartreux - St Charles

# GUIDE

de l'année scolaire

2011 - 2012



Pour plus d'informations, consultez notre site Internet :

[www.leschartreux.com](http://www.leschartreux.com)



58 rue Pierre Dupont 69283 Lyon Cedex 01  
 Tél. 04 72 00 75 50 - Fax : 04 72 07 02 10  
 E.mail : [infocontact@leschartreux.com](mailto:infocontact@leschartreux.com)



### Présentation

- P3 • Le groupe scolaire Chartreux
- P4 • Organisation de la direction
- P5 • Sections et divisions
- P6 • Numéros utiles
- P7-9 • Règlement intérieur
- P10 • L'infirmerie

### Vie scolaire

- P11 • Les écoles des Chartreux
- P12-13 • Le collège Les Chartreux – Saint Charles
- P14-15 • La division des classes de 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>
- P16-18 • La division des classes de 3<sup>ème</sup>-2<sup>nde</sup>
- P19-20 • La division des classes de 1<sup>ère</sup>-Terminale
- P21 • L'ouverture internationale
- P22-23 • La section bilingue
- P24 • Les sections bi-langues
- P25 • L'internat des classes secondaires
- P26 • L'internat des classes préparatoires
- P27 • Les classes préparatoires économiques et commerciales, littéraires et Science Po
- P28-29 • Les classes préparatoires à l'expertise comptable (DCG et DSCG) et aux BTS Comptabilité et Informatique

### Association des parents d'élèves

- P30-31 • Des parents au service des parents

### Vie spirituelle

- P32-34 • L'ouverture chrétienne aux Chartreux

### Vie culturelle

- P35 • PASSER / EVEILLER / OUVRIR

### Vie sportive

- P36-37 • Les activités sportives en 2011-2012

### Questions pratiques

- P38-39 • Vie scolaire

### Résultats 2011

- P40-41 • Résultats aux examens
- P42-44 • Résultats sportifs

### Calendrier 2011-2012

- P45-48

## Edito



Jean-Bernard Plessy,  
Supérieur du groupe scolaire Chartreux

Les Chartreux sont heureux de vous adresser le guide de rentrée au moment où va bientôt débiter la nouvelle année scolaire. Nous savons que vous appréciez ce guide qui présente d'un seul coup d'œil tout le calendrier de l'année, en indique les grandes dates (rencontres parents/professeurs, conférences, dates de vacances, etc). Il évoque aussi la vie des divisions avec leurs activités spécifiques, offre des renseignements utiles, par exemple sur la manière de joindre tel ou tel responsable de l'Institution, signaler telle absence, prendre contact avec un professeur, etc.

Au seuil de cette année nouvelle, je voudrais souhaiter à tous nos élèves, nouveaux et « anciens » une excellente année scolaire. Une année dominée par la joie d'apprendre, l'enthousiasme intellectuel que procure le fait de comprendre. Certes, les professeurs qui vous accompagnent cette année exigeront beaucoup de vous, mais, à bien réfléchir, pas plus que vous n'exigerez d'eux. L'école est une communauté humaine, unie dans une communion d'efforts. Ceux des professeurs et éducateurs, qui montrent aux élèves le chemin de l'épanouissement intellectuel, moral et spirituel. Ceux des élèves, dociles à ces apprentissages qui sont ceux - là même de la vie. Ceux des parents, qui choisissent l'école de leurs enfants et sont partie prenante des stratégies et initiatives développées pour le bien de ces derniers.

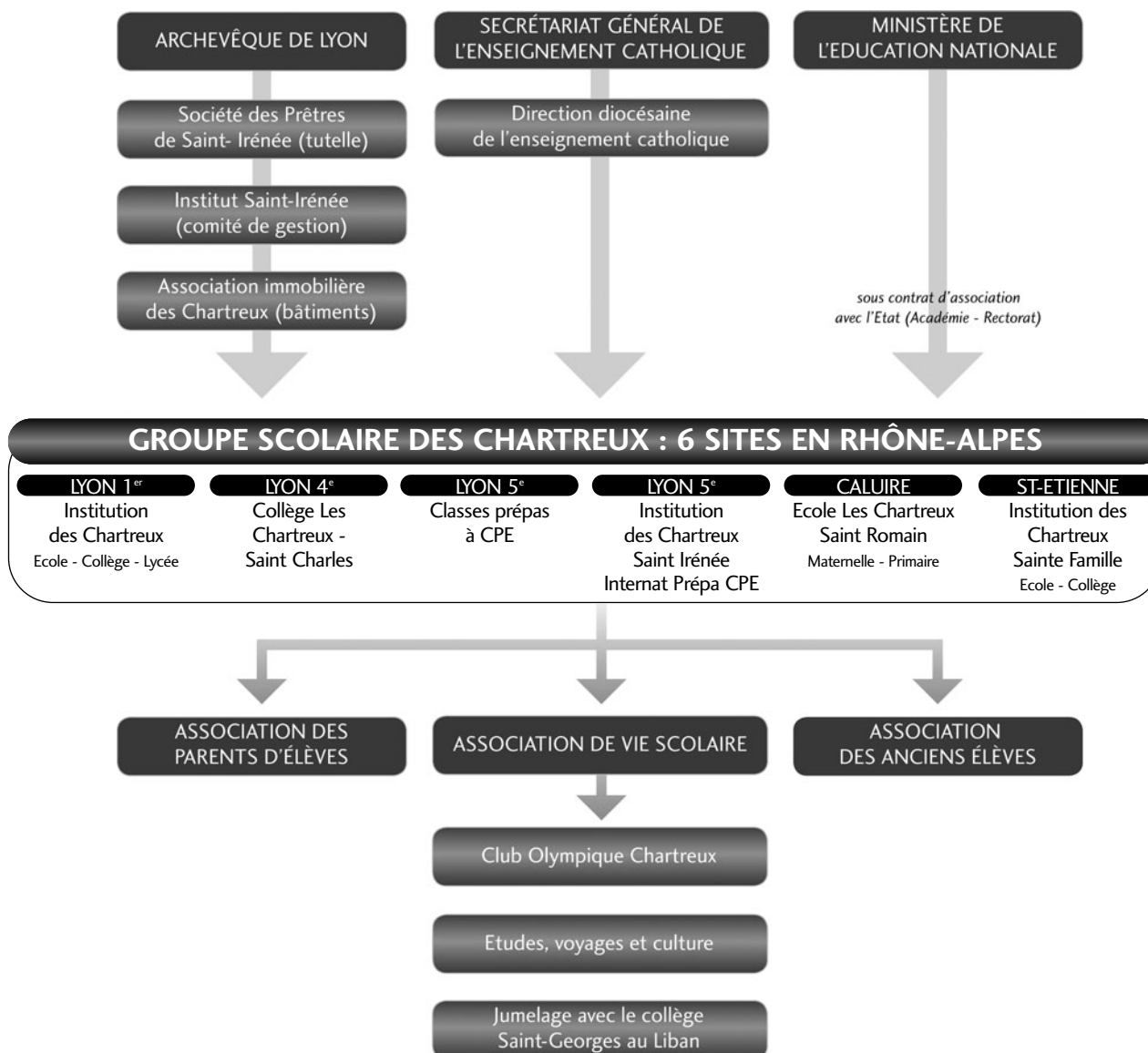
Chers élèves de tous âges, beaucoup de propositions vont vous être faites dans les mois qui viennent ; de tous ordres : spirituel, culturel, associatif, sportif, scolaire. Ne restez pas passifs. Répondez-y favorablement, conscients de ce que chacune d'elles peut vous apporter. Evitez de réagir de manière grégaire : « Si les autres y vont, j'y vais aussi ! ». Non, c'est d'abord de votre propre formation qu'il s'agit.

Chers parents, merci d'avoir choisi les Chartreux ou de continuer à leur faire confiance. Ils mettent, cette année encore, leur honneur à la mériter. Nous comptons sur vous pour une vraie et fructueuse coopération.

Chers professeurs et éducateurs de la Maison, vous savez ce que je vous demande. Donnez le meilleur pour les jeunes qui, plus encore aujourd'hui qu'hier, ont besoin de repères, d'hommes et de femmes de conviction. Ces vies en devenir, un moment de leur histoire nous en est confié. Notre responsabilité est immense. Je sais que je peux compter sur chacun et chacune d'entre vous.

A vous tous, excellente et belle année.

# Le groupe scolaire Chartreux



## Organisation de la direction de l'Institution des Chartreux

- **Le Supérieur :**  
M. l'abbé Jean-Bernard Plessy
- **Les prêtres au service de la pastorale :**  
M. l'abbé Mattéo Lo Gioco  
Directeur spirituel et coordinateur de la pastorale du  
Groupe Scolaire Chartreux  
M. l'abbé Eric de Nattes en mission à l'école et au lycée  
M. l'abbé Jean Bernard Plessy en mission au lycée  
MM. les abbés Jean-Loup Chaize et Henri Pillot apportent  
également leur concours
- **Le Directeur administratif :**  
M. Gilles Crespin
- **Le Directeur des classes préparatoires économiques et  
commerciales, littéraires et Sciences Po implantées à la  
Croix-Rousse :**  
M. Olivier Sennès
- **Le Préfet des internes des classes préparatoires du site de  
la Croix-Rousse:**  
M. Régis Le Cour Grandmaison
- **Le Préfet de l'internat des classes préparatoires  
scientifiques et directeur du site de St Irénée :**  
M. Olivier Hautier
- **Le Directeur délégué des classes préparatoires à CPE :**  
M. Sébastien Gagneur
- **Le Directeur des classes préparatoires à l'expertise  
comptable (DCG et DSCG) et des classes de BTS  
Comptabilité et Informatique :**  
M. Jean-François Bréchet
- **Le Préfet des internes des classes de 5<sup>ème</sup> à Terminale :**  
M. Roland Muraccioli
- **Le Surveillant général :**  
M. Roland Muraccioli
- **La Directrice des classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale :**  
Mme Sophie Michaux
- **Le Directeur des classes de 3<sup>ème</sup> et Seconde :**  
M. Bruno Dupré
- **La Directrice des classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> :**  
Mlle Camille Bergès
- **La Directrice du collège Les Chartreux - Saint Charles :**  
Mme Dominique Colliard
- **La Directrice des écoles primaires et maternelles :**  
Mme Florence Camus
- **Le Directeur des affaires culturelles :**  
M. Alain Gérente
- **Le Directeur des services généraux :**  
M. Emmanuel d'Ussel

Le Supérieur s'occupe des affaires générales et éducatives.  
Pour toutes les questions ordinaires, il est conseillé de s'adresser aux directeurs de division.

# Sections et divisions du groupe scolaire Chartreux

## 123 classes - 3 706 élèves

### Lycée et Post-bac : 1 687 élèves

Père Jean-Bernard Plessy - Chef d'Etablissement

### L'après-baccalauréat : 954 élèves

- . 1 prépa MPSI et 4 Prépas PCSI (1<sup>ère</sup> année)
- . 2 prépas PSI et 2 Prépas PC (2<sup>ème</sup> année)
- . 1 prépa MP

**430 étudiants dont 147 internes**

Sébastien Gagneur - Préparant à CPE

#### Concours commerciaux

- . 2 prépas HEC option scientifique
- . 2 prépas HEC option économique

#### Concours Sciences-Po

- . 1 prépa Sciences-Po

#### Concours ENS, ENSAE, ENSAI...

- . 2 prépas Littéraires option lettres sciences sociales

**244 étudiants - Olivier Sennès**

#### Formation à l'expertise comptable

- . 3 classes de DCG (grade licence)

#### Classe de BTS

- . 4 classes de BTS Comptabilité et gestion
- . 2 classes de BTS Services informatiques aux organisations

**280 étudiants - Jean-François Bréchet**

### Le lycée : 733 élèves

- . 8 terminales séries L, ES et S
- . 8 premières séries L, ES et S

**439 élèves - Sophie Michaux**

- . 9 secondes séries L, ES et S

**294 élèves - Bruno Dupré**

### Collèges : 1 205 élèves

Père Jean-Bernard Plessy - Directeur

#### Collège des Chartreux

- . 7 classes de 3<sup>ème</sup>

**216 élèves - Bruno Dupré**

- . 19 classes de 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup>

**578 élèves - Camille Bergès**

#### Collège Les Chartreux - Saint Charles

- . 8 classes

**208 élèves - Dominique Colliard**

#### Collège Les Chartreux - Sainte Famille - 203 élèves

- . 4 classes de 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>

**Anne Massardier**

- . 4 classes de 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup>

**Marie-Louise Damont**

### Ecoles : 814 élèves

#### Ecole des Chartreux

- . 4 classes de maternelle
- . 11 classes de primaires

**413 élèves - Florence Camus**

#### Ecole Les Chartreux - Saint Romain

- . 5 classes

**126 élèves - Florence Camus**

#### Ecole Les Chartreux - Sainte Famille

- . 3 classes de maternelle
- . 7 classes de primaire

**275 élèves - Jocelyne Charreyre**

### Internat Croix-Rousse : 383 internes

### Internat Saint-Irénée : 147 internes

#### Personnel :

**265 professeurs**

**34 institutrices**

**170 employés du groupe scolaire Chartreux**

administration - surveillance - service

## Numéros utiles

<b>INSTITUTION DES CHARTREUX - CROIX-ROUSSE :</b> .....	Tél. 04 72 00 75 50 Fax : 04 72 07 02 10
<b>COLLÈGE LES CHARTREUX - SAINT CHARLES :</b> .....	Tél. 04 78 29 87 09 Fax : 04 78 27 75 25
<b>ECOLE LES CHARTREUX - SAINT ROMAIN :</b> .....	Tél. 04 78 08 89 20 Fax : 04 72 07 73 71

E-Mail : [infocontact@leschartreux.com](mailto:infocontact@leschartreux.com)

### NUMEROS DE TELEPHONE DIRECTS A L'INSTITUTION DES CHARTREUX

Il est possible d'appeler directement différents services et les maîtres d'externat du Secondaire, en composant les numéros suivants :

#### Principaux services

Absence des élèves de l'école des Chartreux-Croix Rouse (répondeur) .....	04 72 00 75 58
Secrétariat général : vie scolaire .....	04 72 00 75 51
Secrétariat Prépas : vie scolaire .....	04 72 00 75 66
Secrétariat DCG et BTS : vie scolaire .....	04 72 00 75 78
Service Comptabilité .....	04 72 00 75 53
BDI - APEL .....	04 72 00 75 54
Infirmier de l'Institution des Chartreux .....	04 72 00 75 55
Père Mattéo Lo Giocco .....	04 72 00 75 57
Père Henri Pillot .....	04 72 00 75 67
M. Roland Muraccioli, surveillant général et préfet de l'internat .....	04 72 00 75 59

#### Maîtres d'externat

Terminales .....	04 72 00 75 63
1 ères .....	04 72 00 75 61
Secondes .....	04 72 00 75 62
3 <sup>ème</sup> .....	04 72 00 75 39
4 <sup>ème</sup> .....	04 72 00 75 64
6 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup> .....	04 72 00 75 65

#### Internat

Absences des élèves le dimanche soir - Messages destinés :

Aux élèves de 5 <sup>ème</sup> (répondeur) .....	04 72 00 75 33
Aux élèves de 4 <sup>ème</sup> à Terminale .....	04 72 00 75 60
Aux étudiants post-bac .....	04 72 00 75 69

## Règlement intérieur

*L'Institution des Chartreux est un établissement catholique d'enseignement sous contrat.*

*Le présent règlement s'applique à l'intérieur de ses murs, mais également pour toutes activités ou voyages organisés par l'Institution.*

*Si le règlement ne fait pas référence à toutes les situations possibles, il a pour but de définir les règles de vie collective et a valeur de contrat entre l'établissement, les élèves et leur famille.*

### CHAPITRE I

#### Propositions générales

**Article 1 :** La présence des élèves à l'Institution est obligatoire pendant la totalité de la période scolaire.

Toute absence prévue doit faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation auprès du chef d'établissement ou de son représentant.

Le non-respect de cet article du règlement intérieur entraîne par le fait même l'exclusion en fin d'année scolaire.

Le statut d'interne, demi-pensionnaire ou externe est pris à l'année. Seul un motif sérieux, laissé à l'appréciation du chef d'établissement, permet d'en changer.

**Article 2 :** Tout élève doit pouvoir justifier de son identité par la présentation de sa carte d'identité scolaire à la demande d'un membre de la communauté éducative, dont font partie les agents de sécurité.

Les élèves du collège et du lycée sont invités à ne jamais se départir de leur carnet de correspondance. Il est un outil indispensable du quotidien de l'élève.

**Article 3 :** Le 58 rue Pierre Dupont est le seul accès à l'Institution autorisé aux collégiens et aux lycéens (sauf pour les élèves de l'école). Les cours débutent à l'heure précisée sur les emplois du temps.

La rentrée des élèves s'effectue cinq minutes avant le début des cours ; au-delà de cette heure, l'élève sera considéré en retard et devra se présenter au bureau du maître d'externat qui visera le retard sur le carnet de correspondance.

**Article 3 bis :** Le contrat collectif d'assurance scolaire souscrit par l'Institution des Chartreux a pour objectif de garantir les accidents corporels des élèves pour les activités scolaires et extrascolaires. Il ne couvre en aucun cas les dégradations et vols concernant les effets personnels des élèves ou étudiants.

### CHAPITRE II

#### Vie scolaire

##### Section 1 : Vie de l'externat

**Article 4 :** En cas d'absence imprévisible, la famille doit prévenir l'Institution dans la demi-journée. Dès son retour, l'élève

présente au maître d'externat son carnet de correspondance portant justification de son absence.

Une absence non excusée à un cours peut être sanctionnée par une retenue. Toutefois, des absences répétitives, même excusées, peuvent être soumises à l'appréciation du conseil de discipline.

**Article 5 :** En cas de retard, l'élève rentre en classe muni de son carnet de correspondance.

Le professeur note l'heure d'arrivée sur la feuille d'absence.

Le 4<sup>ème</sup> retard du trimestre, ne pouvant plus être considéré comme accidentel, est sanctionné.

**Article 6 :** En cas d'absence d'un professeur ou si l'emploi du temps prévoit une heure d'étude pour les élèves, ces derniers se rendent dans la salle indiquée par le maître d'externat.

**Article 7 :** Tout élève devant se rendre à l'infirmerie doit passer par le bureau du maître d'externat à l'aller comme au retour, pour faire signer son carnet de correspondance.

Il est demandé aux parents de signaler tout problème de santé concernant leur enfant en début d'année à l'infirmerie ou au directeur de division, et de déposer les traitements médicaux et leur prescription à l'infirmerie, dans un souci de sécurité et d'hygiène.

En cas d'accident, le Supérieur ou son délégué peut prendre la décision de confier un élève aux services médicaux d'urgence (SAMU ou sapeurs pompiers), si les parents ne peuvent être joints à temps.

**Article 8 :** Sur la cour de récréation, seuls les ballons aux normes, fournis par l'établissement, sont autorisés.

**Article 8 bis :** Au lycée, l'usage des téléphones portables et autres consoles ou lecteurs MP3 est toléré sur les cours, lors des récréations ; à l'intérieur des bâtiments, les élèves devront les éteindre et les ranger lorsqu'ils sont dans les couloirs, en cours, en salle de DS, en étude ou en sortie de classe. Dans le cas contraire, l'objet sera confisqué.

En revanche, ils sont interdits au collège et, s'ils sont confisqués, les parents viendront les récupérer chez le directeur de division concerné.

**Article 9 :** La tenue vestimentaire relève de la liberté de chacun, mais cette liberté ne doit s'identifier ni à l'indécence ni à la provocation. Ainsi, tout élève qui ne porterait pas une tenue correcte pourra se voir refuser l'accès à l'établissement.

**Article 10 :** Les élèves dispensés d'EPS ne peuvent l'être que pour un motif médical et doivent se trouver en étude aux heures correspondantes. Ils sont alors placés sous la responsabilité du maître d'externat.

Pour une dispense ponctuelle d'un cours, une demande écrite, motivée par les parents, ou un justificatif de l'infirmière est nécessaire. Seul un certificat médical motivé permet une dispense de plusieurs jours.

Toutes les dispenses sont émises par le directeur de division et toute demande doit être formulée avant le cours.

**Article 11 :** Tous les élèves internes ou demi-pensionnaires doivent prendre leur repas à l'Institution.

Seule une dérogation signée par les parents et le directeur de division, dans le carnet de correspondance, est possible.

**Article 11 bis :** Aucun élève n'est autorisé à sortir de l'établissement pendant les heures de classe ou de récréation.

Les élèves externes et demi-pensionnaires ne pourront prolonger leur présence que pour participer à des études ou à des activités organisées par l'Institution des Chartreux.

Les externes quittent l'établissement à 12h et ne reviennent que pour la première heure de cours de l'après-midi. Pour des raisons de tenue, de sécurité et de voisinage, il est demandé à ces derniers de ne pas déjeuner aux abords de l'Institution.

Au Collège et en Seconde, les élèves internes et demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à sortir entre 12h et le premier cours de l'après-midi. En revanche, les élèves de Terminale et de Première peuvent sortir entre la fin du repas et le premier cours de l'après-midi.

Tombe sous le régime des demi-pensionnaires l'élève externe prenant son repas à l'Institution.

**Article 12 :** Toute fraude ou tentative de fraude lors d'épreuves écrites ou orales (DS, interrogations écrites, examens blancs) sera sanctionnée d'une note de 0/20 et d'une retenue de 4 heures. Des récidives pourraient entraîner jusqu'à la convocation du conseil de discipline.

### Section 2 : Vie en communauté

**Article 13 :** Pour des raisons de sécurité, les élèves doivent veiller à ne pas encombrer la chaussée et les trottoirs de la rue P.Dupont par un stationnement prolongé, ni les différents accès aux bâtiments de l'Institution. L'accès du parc de la Maison des

Chartreux n'est pas autorisé aux élèves du collège et du lycée. L'usage de rollers, skates et trottinettes n'est pas autorisé dans l'enceinte de l'établissement, sauf dans le cadre d'activités organisées. Le stationnement des voitures des élèves est interdit dans l'enceinte de l'Institution.

La circulation des véhicules à moteur, dans l'allée, s'effectue à faible vitesse et avec beaucoup de prudence.

La rentrée des élèves du lycée s'effectue par la cour de récréation, en aucun cas par la cour d'honneur ; leurs déplacements dans le bâtiment principal s'effectuent par les escaliers de service, jamais par l'escalier principal.

Les rassemblements des élèves s'effectuent toujours sur les cours de récréation, où ils attendent leurs professeurs.

Les déplacements des élèves du collège et du lycée à l'intérieur de l'établissement sont sous leur propre responsabilité. Seuls les déplacements des élèves de l'école sont accompagnés.

**Article 14 :** Elèves comme adultes prendront grand soin des locaux et du matériel mis à leur disposition. Toute détérioration volontaire sera sanctionnée à proportion des dégâts causés.

Pour assurer la propreté des cours de récréation, il est demandé à tous d'utiliser les nombreuses poubelles pour jeter papiers, chewing-gums et autres emballages.

**Article 15 :** Les professeurs d'EPS s'assurent que les règles de sécurité ordinaires soient respectées, en particulier la possibilité de secours en cas d'accident.

Si les élèves du lycée se déplacent sans être accompagnés, au collège les déplacements des élèves sont toujours encadrés, conformément à la réglementation officielle. Le retour du stade se fait ensemble jusqu'aux Chartreux, sauf dérogation à demander au directeur de division par les parents.

**Article 16 :** Des annexes au présent règlement intérieur se chargent de préciser certaines règles propres à l'école, à l'internat et aux classes d'enseignement supérieur.

## CHAPITRE III

### Droits et obligations de la communauté scolaire des Chartreux

#### Section 1 : Les droits

**Article 17 :** Les élèves et les adultes travaillant à l'Institution ont

tous le droit au respect de leur intégrité physique et morale ainsi qu'à l'exercice de la liberté de conscience, dans le respect de la vocation de l'Institution.

Il est du devoir de chacun de garantir que le travail et les biens d'autrui soient respectés, afin d'assurer une atmosphère propice à l'épanouissement intellectuel et personnel.

**Article 18 :** Les élèves bénéficient d'un droit d'expression individuel et collectif, par le biais de leurs délégués de classe ou d'internat.

### Section 2 : Les obligations

**Article 19 :** Il est formellement interdit de fumer, d'introduire et de consommer de l'alcool dans l'enceinte et aux abords immédiats de l'établissement, sous peine de sanctions qui peuvent aller jusqu'au conseil de discipline.

**Article 20 :** L'introduction, la consommation et l'échange de substances illicites entraîneront la réunion du conseil de discipline et le signalement aux services de police compétents.

**Article 21 :** Tout élève qui mettrait volontairement en danger les personnes et les biens en détériorant les dispositifs de sécurité ou qui actionnerait volontairement les alarmes incendie sans justification sera immédiatement exclu de l'Institution des Chartreux.

De même, l'introduction d'objets dangereux (armes blanches, pistolets à billes...) est formellement interdite au sein de l'établissement.

**Article 22 :** Elèves et adultes doivent être ponctuels.

**Article 23 :** Elèves et adultes doivent respecter chaque membre de la communauté scolaire, notamment en usant des règles de politesse, en bannissant les insultes du langage.

En particulier, tous les propos tenus sur des blogs, sites Internet, réseaux sociaux, diffusion de photos, visant directement un des membres de la communauté éducative seront sévèrement sanctionnés.

**Article 24 :** Pour des raisons de sécurité et de vie collective harmonieuse, il est rappelé aux élèves qu'ils doivent se déplacer dans le calme dans les couloirs, se mettre en rang lorsque cela est demandé et, enfin, respecter les usages quotidiens énoncés en début d'année par les directeurs de division, le surveillant général, le professeur principal et les maîtres d'externat.

Il est du devoir de chacun de signaler tout comportement dangereux au sein de l'établissement.

## CHAPITRE IV

### De la discipline

#### Section 1 : Hiérarchie des punitions et des sanctions

**Article 25 :** Tout manquement aux règles énoncées par le présent règlement intérieur expose l'élève à une punition ou une sanction. Les punitions peuvent consister en observations écrites ou orales, travaux supplémentaires, mesures de réparation (travail d'intérêt général) ou en retenues (ces dernières relevant du directeur de division, du surveillant général ou du responsable de l'internat).

Des avertissements ou des blâmes peuvent être signifiés aux élèves pour sanctionner l'indiscipline ou le manque de travail, à la suite d'un conseil de classe. Ils sont reportés sur les bulletins et un rendez-vous est pris par le directeur de division ou le professeur principal avec les parents afin de permettre une évolution positive. Toutefois, au-delà de deux avertissements ou d'un blâme annuel, le renvoi définitif est prononcé par le Supérieur à l'encontre des élèves qui n'ont pas su changer de comportement.

Les sanctions à titre disciplinaire (décret du 30.08.85) mises en œuvre par l'établissement, dans le cadre d'un conseil de discipline, à l'occasion d'un manquement grave au présent règlement intérieur, sont les suivantes : exclusion temporaire de l'établissement avec ou sans maintien d'une astreinte de présence et de travail, exclusion définitive de l'Institution.

#### Section 2 : Le conseil de discipline

**Article 26 :** Les atteintes à la loi, à la morale et à la probité, de même que les manquements graves ou répétés au règlement intérieur, sont soumis à l'appréciation du conseil de discipline présidé par le Supérieur, ou son délégué. Le conseil de discipline est constitué par les professeurs, les maîtres d'externat de la classe de l'élève concerné et le directeur de division ; le responsable de l'internat peut être également convoqué, le cas échéant. L'élève est assisté de ses parents, du surveillant général et des délégués de sa classe.

Pour des faits relatifs à la vie à l'internat, le professeur principal représente ses collègues.

Les directeurs de division

Le Chef d'Etablissement,  
J.-B. Plessy

## Questions pratiques



Marine Guillaume



Alice Masse

## L'infirmierie

### Horaires

L'infirmierie de l'Institution des Chartreux est ouverte :

- de 7h45 à 12h30,
- de 13h05 à 17h30,
- de 18h30 à 22h30.

Entre 12h30 et 13h05, s'adresser, pour les cas urgents, à l'accueil - standard qui joindra l'infirmière de l'Institution : Marine Guillaume ou Alice Masse.

Pendant les heures d'ouverture, on peut téléphoner directement à l'infirmierie en composant le 04 72 00 75 55.

### Fonctionnement

Les élèves ne peuvent se rendre à l'infirmierie qu'avec l'accord de leur professeur et munis d'une autorisation signée du maître d'externat.

L'infirmière soigne les petites affections. Dans les cas plus graves, les parents ou les référents sont prévenus et doivent venir chercher leur enfant. Si urgence, l'infirmière le fait évacuer par les pompiers. Les parents en sont immédiatement avertis.

En cas d'accident, l'infirmière se charge de la déclaration à l'assurance scolaire.

### La visite médicale annuelle (CM1, 6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>, post-bac)

- avec l'infirmière :  
contrôle du poids, de la taille, de la vue.
- avec le médecin scolaire :  
examen général (en cas de problème, un courrier est adressé aux parents).

A l'école Les Chartreux – Saint Romain et au collège Les Chartreux – Saint Charles, les élèves de CM2, 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ont également une visite médicale annuelle.



Florence Camus,  
directrice des écoles



Croix-Rousse



Saint-Romain



## Les écoles des Chartreux

### Ecole Les Chartreux - Croix-Rousse

- **Quinze classes**
- **Horaires des classes :**  
**Primaire :** Lundi : 08h45/11h45 et 13h45/16h45  
 Mardi, jeudi et vendredi : 08h30/11h45 et 13h45/16h45  
**Maternelle :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
 08h30/11h45 et 13h45/16h30
- **Soutien pédagogique assuré par les enseignantes :**  
 Lundi, mardi et jeudi : de 17h à 17h40
- **Equipe enseignante :**  
 PSM : Aurélie Le-Saint-Merd  
 PSM/MSM : Delphine Médinal / Nathalie Bochart  
 MSM/GSM : Sophie Richard  
 GSM : Elise Buffaud  
 CP A : Annick Rejaunier  
 CP B : Annie-Jeanne Buathier  
 CE1 A : Odile Rochette  
 CE1 B : Sophie Fongarnand  
 CE2 A : Catherine Magistrello  
 CE2 B : Sylvie Saint-Pierre  
 CM1 A : Stéphanie Bertrand  
 CM1 B : Capucine Pietri / Nicolette Monin  
 CM2 A : Murielle Ballandras  
 CM2 B : Anne-Sophie Buchholzer  
 CM2 C : Omblin de Beaugrenier

### Ecole Les Chartreux - Saint Romain

- **Cinq classes**, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.
- **Horaires des classes :**  
**Primaire :** Lundi : 08h45/11h45 et 13h30/16h30  
 Mardi, jeudi et vendredi : 08h30 /11h45 et 13h30/16h30  
**Maternelle :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
 08h30/11h30 et 13h30/16h30
- **Soutien pédagogique assuré par les enseignantes :**  
 Lundi, mardi et jeudi : de 16h45 à 17h10
- **Equipe enseignante :**  
 PSM/MSM : Stéphanie Accary  
 GSM : Virginie Seguin  
 CP : Charlotte Colcombet  
 CE1/CE2 : Sophie Vignat  
 CM1/CM2 : Bérengère Redier / Corinne Chapelon

Deux écoles. Deux sites et pourtant une seule identité : celle des Chartreux.

Les écoles des Chartreux proposent à vos enfants un parcours scolaire qui leur permettra de développer et faire grandir leur corps, leur intelligence et leur cœur.

Le temps de l'école est important pour les enfants, que ce soit en maternelle, où les petits élèves apprennent à découvrir le monde qui les entoure à partir de leurs corps (expérience, ressenti, psychomotricité, graphisme), ou en classes primaires, à partir d'observations, d'expériences et de découvertes : ils mettent en forme des règles et des concepts qu'ils apprennent pour toute leur vie.

Sur le plan spirituel, la proposition est forte à tous les niveaux : éveil à la foi, catéchèse, préparation au sacrement, célébrations, messes de fin de trimestre et tous ces petits riens quotidiens qui ne sont pas quantifiables, un mot, un sourire, une pensée qui appellent à la prière, à la réflexion, au dépassement et au don de soi.

Le rythme scolaire est de quatre jours par semaine avec des « mercredis culturels » pour ceux qui le souhaitent (théâtre, langues). Chaque enfant trouvera au sein de l'école une enseignante bienveillante et exigeante, des camarades qui aident à grandir, des prêtres pour les accompagner sur le chemin de leur vie spirituelle, des surveillants, des éducateurs et des formateurs.

Nous sommes certains que vos enfants sont capables du meilleur et nous les encourageons à donner « le meilleur d'eux-mêmes ».



Dominique Colliard,  
directrice du collège  
Les Chartreux - Saint Charles



Saint-Charles



## Les classes du collège Les Chartreux - Saint Charles

L'exigence scolaire est soutenue par une équipe de professeurs soucieux d'encadrer les élèves pour leur apprendre à grandir. Le collège Les Chartreux - Saint Charles entend permettre l'épanouissement des personnalités dans le respect de l'originalité et dans un climat fraternel. Nous accueillons près de 200 élèves répartis en huit classes (deux classes par niveau).

### Formation spirituelle - Voir page 32-34.

Il y a une heure d'instruction religieuse par semaine, inscrite dans l'horaire scolaire. La catéchèse est assurée par des prêtres, des professeurs et des parents catéchistes. Pour les élèves concernés, la préparation au Baptême, à la Première Communion, à la Profession de foi et à la Confirmation est assurée en commun avec les élèves du site des Chartreux à la Croix-Rousse.

### Projets de classe

En 6<sup>ème</sup>, les élèves réalisent, sous la responsabilité d'un professeur de la classe, un projet d'année à raison de deux heures tous les 15 jours, comprises dans l'horaire scolaire. Les projets proposés sont les sciences et le sport (aviron).

En 5<sup>ème</sup>, les IDD (itinéraires de découverte) constituent une "démarche originale d'enseignement" qui associe deux disciplines. Les élèves de 5<sup>ème</sup> commencent également l'apprentissage du latin.

### Sections bi-langues : Anglais – Allemand et Anglais - Espagnol

Voir page 24.

### Séjours à l'étranger

En classe de 6<sup>ème</sup> bi-langue, un échange est prévu :

- à Fribourg pour les germanistes,
- à Madrid, pour les hispanistes.

### Etudes dirigées en 6<sup>ème</sup>

Les heures d'études dirigées sont placées sous la responsabilité du professeur principal. Elles permettent :

- d'acquérir des méthodes de travail personnel efficace,
- de découvrir puis faciliter l'utilisation du CDI.

### Soutien et activités dirigées en 6<sup>ème</sup>

Les actions de soutien visent à apporter une aide aux élèves qui en ont besoin, et font partie intégrante de l'horaire scolaire. Des groupes de soutien (10 élèves par groupe) sont constitués en mathématiques, en français, en lecture efficace, en anglais, en méthodologie. Les élèves qui n'assistent pas au cours de soutien participent à des activités dirigées : musique, expression, expression anglaise, journal.

### Soutien en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Des cours de soutien assurés par des professeurs sont proposés aux élèves en français, anglais, mathématiques, pendant l'horaire scolaire en classe de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> et de 17h à 18h en classe de 3<sup>ème</sup>.

### Heure du professeur principal

Pendant cette heure hebdomadaire, le professeur principal aborde les problèmes de sa classe. Il écoute, conseille et encourage. Il permet la prise de parole et le dialogue, éduque à l'écoute et au respect des autres. Il organise et anime.

**Etude du soir**

Tout élève externe ou demi-pensionnaire a la possibilité d'assister à l'étude du soir, trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis de 17h15 à 18h15. La présence de l'élève, les jours choisis, doit être assidue. Le surveillant de l'étude contrôle l'apprentissage des leçons.

**Clubs en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**

De 13h à 14h, les élèves peuvent participer à des activités sportives, culturelles et récréatives, spirituelles, animées par les enseignants.

**Education à l'affectivité**

En classe de 4<sup>ème</sup> figurent au programme du cours de SVT (Sciences de la vie et de la Terre), le corps et la sexualité, les moyens techniques de la contraception et les maladies sexuellement transmissibles. Pour éviter une présentation trop abrupte, une personne du CLER (Centre de Liaison des Equipes de Recherche Amour et Famille) rencontre nos élèves pour replacer ces problèmes dans une présentation plus large, sans pourtant les négliger, ni heurter les consciences.

En classe de 3<sup>ème</sup>, le Supérieur rencontre les élèves à ce sujet. Il complètera ainsi leur programme d'instruction religieuse sur le thème de la bioéthique. Il ouvrira les élèves à l'enseignement de l'Eglise sur les questions de sexualité et de procréation, sur le respect absolu que l'on doit à tout être humain.

**« Collège au cinéma » en classe de 4<sup>ème</sup>**

Dans le cadre de l'étude de l'image cinématographique au programme de français, les élèves assistent à la représentation de trois films qui feront l'objet d'une étude approfondie et d'une évaluation en cours.

**Brevet national des Collèges**

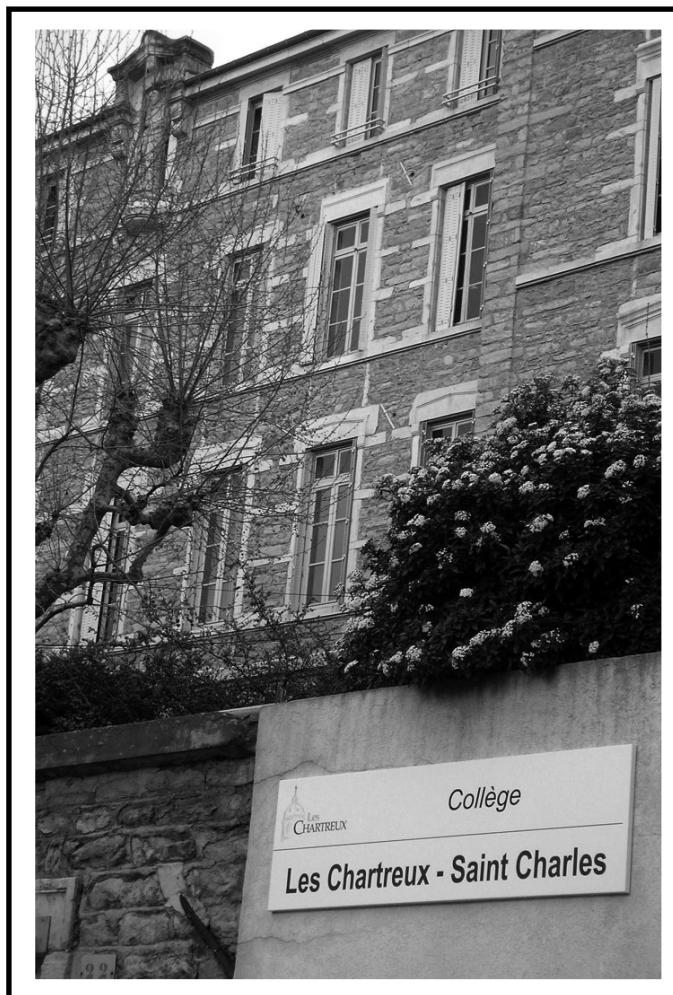
Les élèves de 3<sup>ème</sup> passent, fin juin, les épreuves du Brevet national des Collèges. La réussite à cet examen n'est pas déterminante pour le passage en classe de Seconde.

En janvier, un brevet blanc, en partenariat avec d'autres collèges, est organisé afin de placer les élèves dans les conditions de l'examen. Pour obtenir le Brevet, les élèves doivent aussi valider le niveau A2 dans la langue vivante de leur choix (anglais, allemand ou espagnol), et le B2I (Brevet d'Informatique et d'Internet).

**L'orientation**

En fin de 3<sup>ème</sup>, les élèves auront à faire des choix d'option(s) pour la classe de Seconde. Ce choix déterminera le passage en classe de Seconde aux Chartreux ou dans un autre établissement, certaines options n'étant pas proposées par l'Institution.

Lors de l'heure avec le professeur principal, aménagée dans l'emploi du temps, avec l'aide du cours de technologie du BDI (Bureau de Documentation et d'Information) et du logiciel « Pass'avenir », le dialogue est instauré tout au long de l'année, permettant ainsi aux élèves de réfléchir sur le choix correspondant le mieux à leurs aptitudes, tout en respectant leur souhait propre.





Camille Bergès,  
directrice des classes  
de 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>



Croix-Rousse



## La division des classes de 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

L'entrée en Sixième est un moment très important dans la vie d'un enfant. Faciliter au maximum le passage des classes primaires aux classes secondaires est l'une des préoccupations de l'équipe pédagogique de 6<sup>ème</sup> composée de la directrice, des enseignants et des surveillants. Les autres préoccupations : enseigner, mais aussi éduquer.

C'est dans cet esprit que tout s'organise au début du collège. L'accueil des nouveaux élèves s'échelonne sur toute l'année scolaire qui précède l'entrée en 6<sup>ème</sup>, avec une présentation de l'établissement en décembre, une rencontre avec la directrice pour l'inscription pendant le deuxième trimestre, une visite des locaux lors de la porte-ouverte en juin, et enfin, en septembre, une pré-rentree avec les professeurs et les maîtres d'externat. Pendant trois ans, dans un climat de confiance et de travail, les enfants, encadrés par des enseignants compétents, affermissent et consolident leurs connaissances et développent leur sens de l'autonomie. Des activités spécifiques leur sont proposées :

### Les études dirigées (6<sup>ème</sup>)

Sous la responsabilité du professeur principal, les élèves de 6<sup>ème</sup> bénéficient de deux heures d'études dirigées. Elles permettent à tous :

- de découvrir et utiliser le CDI (Centre de Documentation et d'Information),
- d'acquérir une méthode de travail efficace.

### L'heure du professeur principal

Pendant cette heure hebdomadaire, le professeur principal essaie d'apporter une solution aux problèmes de sa classe. Il écoute, conseille, encourage. Il organise, anime et favorise la réalisation de projets : journal de classe, visite de musées, sorties culturelles. Il prépare le conseil de classe et en fait un compte-rendu individuel à chaque élève.

### Soutien et activités dirigées

Une heure hebdomadaire est occupée par du soutien pour les élèves en difficulté et des activités culturelles et artistiques pour les autres.

- Soutien en 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup> : français, mathématiques, langues vivantes, méthodologie, sciences de la vie et de la Terre et histoire-géographie.
- Les activités en 6<sup>ème</sup> : l'utilisation du caméscope, le théâtre, le journalisme, la musique, le dessin, la calligraphie chinoise.
- En 4<sup>ème</sup>, un stage d'efficacité personnelle, de 15 séances, est organisé au sein de l'établissement et s'adresse à une vingtaine d'élèves, ceux qui en ont le plus besoin. Ce stage, assuré par des formatrices, est fondé sur la méthode issue des travaux fondamentaux d'Antoine de la Granderie.

### Les activités périscolaires

Les clubs de 13 à 14 heures, en 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> sont et resteront une spécificité des classes de 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>. Les élèves peuvent ainsi participer à des activités sportives, culturelles et récréatives, spirituelles, animées par les enseignants.

- Activités sportives : athlétisme, cross-country, gymnastique, escrime, hand-ball, basket-ball, badminton.
  - Activités culturelles et récréatives : allemand, anglais, arts plastiques, bibliothèque, échecs, piano, ensemble instrumental, chœur pop, scrabble, théâtre en anglais et allemand, calligraphie chinoise, activités manuelles en anglais, ateliers créatifs, vannerie.
  - Activités spirituelles : servant d'autel.
- En 4<sup>ème</sup>, les élèves peuvent chanter, faire du théâtre ou participer aux activités sportives proposées par l'AS (Association sportive).

### Etude du soir

Tout élève externe ou demi-pensionnaire a la possibilité d'assister à l'étude du soir, 1, 2 ou 3 fois par semaine, de 17h30 à 18h30. Cette étude est surveillée.

### Projets de classes

Nous proposons :

- aux élèves de 6<sup>ème</sup> de réaliser, sous la responsabilité d'un professeur de la classe, un projet d'année à raison de deux heures tous les 15 jours comprises dans l'horaire scolaire. Ils pourront choisir entre : Arts et civilisation britanniques, Découverte des mondes antiques, Nature et environnement,

## Vie scolaire

- aux élèves de 5<sup>ème</sup> des itinéraires de découverte et le choix de débiter une option Latin ou Grec.
- aux élèves de 4<sup>ème</sup>, une séquence théâtre : les professeurs de français, assistés d'un comédien - metteur en scène, initient les élèves à une approche dramaturgique. De plus, dans le cadre de l'étude de l'image cinématographique au programme de français, les élèves assistent à la représentation de trois films qui feront l'objet d'une étude approfondie et d'une évaluation en cours.

### La section bilingue

Voir pages 22-23.

### Les sections bi-langues anglais – allemand et anglais – chinois

Voir page 24.

### Les échanges et séjours à l'étranger - Voir page 21.

Échange avec les Etats-Unis en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

### Vie spirituelle des élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

Les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ont une heure d'instruction religieuse hebdomadaire intégrée dans l'emploi du temps. Cette heure est assurée par des professeurs et des parents d'élèves. En 5<sup>ème</sup>, les élèves se préparent à la Profession de foi (voir pages 32-34).

### L'éducation à l'affectivité en 4<sup>ème</sup>

« Corps et sexualité », « Les moyens techniques de la contraception », « Les maladies sexuellement transmissibles » figurent au programme de 4<sup>ème</sup>.

Une personne du CLER (Centre de Liaison des Equipes de Recherche Amour et famille) rencontre nos élèves pour replacer cet enseignement dans une présentation plus large, avec le souci de ne pas heurter les consciences et de mener à bien une réflexion sur les notions fondamentales de respect, de liberté et de responsabilité.



Sur la Cour d'Honneur de l'Institution des Chartreux



**Bruno Dupré,**  
directeur des classes  
de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>



Croix-Rousse



## La division des classes de 3<sup>ème</sup> et Seconde

### LES CLASSES DE 3<sup>ème</sup>

Les élèves qui fréquentent ce niveau de classes se situent à l'âge le plus difficile, celui de l'adolescence. Il importe de les aider à trouver leur personnalité et de leur apprendre à se servir de mécanismes intellectuels qui seront nécessaires dans la suite de leurs études.

#### Une étape vers la Seconde

A l'Institution des Chartreux, nous ne considérons pas ces classes comme préparant à la sortie du cycle d'enseignement général, mais comme une étape vers la classe de Seconde. La presque totalité de nos élèves poursuivent leurs études vers un second cycle. Pour obtenir ces résultats, les professeurs des classes de 3<sup>ème</sup> sont particulièrement attentifs au bon niveau scolaire et veillent au suivi pédagogique et éducatif des élèves.

**La classe bilingue** - Voir pages 22-23.

**La section bi-langue anglais - allemand** - Voir page 24.

#### Les activités périscolaires

Les élèves peuvent chanter, faire du théâtre ou participer aux activités sportives proposées par l'AS (Associative sportive).

#### L'étude du soir

Tout élève externe ou demi-pensionnaire a la possibilité d'assister à l'étude du soir, trois fois par semaine.

#### Le Brevet national des Collèges

Les élèves de 3<sup>ème</sup> passent, fin juin, les épreuves du Brevet national des Collèges. La réussite à cet examen n'est pas déterminante pour le passage en classe de Seconde.

En janvier, un brevet blanc, en partenariat avec un ou deux autres collèges, est organisé afin de placer les élèves dans les conditions de l'examen. Pour obtenir le Brevet, les élèves

doivent aussi valider le niveau A2 dans la langue vivante de leur choix (anglais, allemand ou espagnol), et le B2I (Brevet d'Informatique et d'Internet).

#### L'orientation

En fin de 3<sup>ème</sup>, les élèves auront à faire des choix d'option(s) pour la classe de seconde. Ce choix déterminera le passage en classe de Seconde aux Chartreux ou dans un autre établissement, certaines options n'étant pas proposées par l'Institution.

Lors de l'heure avec le professeur principal, aménagée dans l'emploi du temps, avec l'aide du cours de technologie du BDI (Bureau de Documentation et d'Information) et du logiciel « Pass'avenir », le dialogue est instauré tout au long de l'année, permettant ainsi aux élèves de réfléchir sur le choix correspondant le mieux à leurs aptitudes, tout en respectant leur souhait propre.

#### Ecoute active

Notre souci éducatif ne se limite pas à l'acquisition de connaissances, même si celles-ci sont nécessaires pour aller plus loin. Nous essayons également d'aider les élèves à se former une personnalité. Il est très important qu'ils trouvent en face d'eux des adultes responsables qui sachent leur faire confiance et mériter leur confiance... A cet âge, ils ont besoin de modèles suffisamment fiables... pour être critiquables ! Nous essayons durant ces années de pré-adolescence de donner une chance à chacun de structurer sa propre personnalité.

Le besoin de pouvoir parler en étant écouté par les adultes est affirmé par les jeunes de manière plus forte aujourd'hui qu'hier. Par l'intermédiaire des professeurs, du professeur principal (une heure dans l'emploi du temps de la semaine est utilisée par le professeur principal pour être à l'écoute de ses élèves), du directeur de division, nous essayons d'entretenir le dialogue.

**L'éducation à l'affectivité**

En classe de 3<sup>ème</sup>, le Supérieur rencontre les élèves à ce sujet. Il complètera ainsi leur programme d'instruction religieuse sur le thème de la bioéthique. Il ouvrira les élèves à l'enseignement de l'Eglise sur les questions de sexualité et de procréation, sur le respect absolu que l'on doit à tout être humain.

**La formation spirituelle**

Voir pages 32-34. Les élèves de 3<sup>ème</sup> ont une heure d'instruction religieuse hebdomadaire intégrée dans l'emploi du temps. Cette heure est assurée par des professeurs de l'Institution.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> qui le désirent peuvent se préparer à la Confirmation.

Nous essayons ainsi de donner à nos élèves différents points d'appui pour former leur personnalité. Tâche parfois écrasante mais combien exaltante !

**LES CLASSES DE 2<sup>nde</sup>**

Durant ces deux années, par l'intermédiaire des professeurs, du professeur principal, du directeur de division et des prêtres de l'Institution des Chartreux, nous essayerons de donner à entendre à nos élèves des pensées cohérentes et ouvertes. Nous voulons entretenir le dialogue et donner une chance à chacun de structurer sa propre personnalité. À l'Institution des Chartreux, nous ne limitons pas notre rôle à la transmission du savoir, même si celui-ci est primordial. Nous voulons également ouvrir nos élèves à d'autres dimensions.

**Dimension culturelle**

Par des propositions diverses : théâtre, conférences, expositions, voyages...

**Dimension humaine**

Par des échanges avec différents pays européens ou autres, tels que le Liban, les Etats-Unis, la Chine... mais également par des activités caritatives. « L'important ce n'est pas d'avoir des mains bien propres, mais qu'elles ne soient pas vides ».

**Dimension spirituelle**

Ouverture à la transcendance dans le respect des consciences. Une heure de culture religieuse par semaine est intégrée à l'emploi du temps des classes.

De plus, chacun aura la possibilité, s'il le désire, de recevoir des

sacrements : Baptême, Pardon, Eucharistie, Confirmation...

Des temps forts sont également organisés au cours de l'année scolaire : week-ends pastoraux à Paray-le-Monial pour les élèves, veillée de prière, week-end pastoral pour les confirmés...

Nous faisons nôtre cette belle phrase de Saint-Irénée : « La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant, et le bonheur de l'homme, c'est la vision de Dieu ».

**La classe de Seconde** s'inscrit dans la continuité des classes de collège qui doivent la préparer et détermine la série du Baccalauréat que l'élève présentera en classe de Première et Terminale.

Pour beaucoup, ce passage du premier cycle au second cycle d'enseignement général se révèle être assez difficile. Adaptation pour certains à l'internat, à un nouvel établissement et pour tous à des exigences scolaires plus grandes, à une méthode de travail plus autonome.

Les élèves ne doivent en aucun cas se décourager. Les professeurs de Seconde, les professeurs principaux et toute l'équipe pédagogique sont présents pour les encadrer, les guider, les rassurer.

**Aiguiser l'appétit de savoir**

Tout est mis en oeuvre dans ces neuf classes de Seconde pour susciter ou satisfaire l'appétit de savoir.

Les programmes de littérature, d'histoire-géographie, de sciences économiques, de sciences de la vie et de la Terre sont vastes et variés.

De nombreuses initiatives des professeurs viennent soutenir les efforts quotidiens pour étendre et structurer les connaissances de chacun. Ce sont les échanges linguistiques, les sorties culturelles, les voyages d'étude...

Il s'agit d'aider chaque élève à bâtir sa propre culture personnelle. C'est résolument dans l'optique d'études supérieures que nous nous plaçons dès cette première année de lycée.

**S'informer sur les études supérieures et sur les carrières**

À la fin de l'année de Seconde, il faudra choisir une orientation. Des informations multiples seront proposées : permanences du BDI, publications spécialisées, manifestations organisées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. Chaque élève cherchera activement tout au long de l'année à mieux connaître les professions, les formations et les débouchés correspondants.

Un stage d'une semaine en entreprise en juin couronnera cette sensibilisation au monde professionnel.

**La section bilingue** - Voir pages 22-23.

**La section bi-langue** - Voir page 24.

### Les heures d'enseignement

Neuf classes laissent toutes les orientations possibles en fin d'année, avec les heures d'enseignement suivantes :

MATIÈRES	8 classes dont 1 classe bi-langue	1 classe bilingue
Français	4h	4h
Histoire-Géographie	3h	3h
Éducation civique, juridique et sociale	0,5h	0,5h
Anglais	3h	4h
Allemand ou Espagnol	3h	3h
Mathématiques	4h	4h
Physique - Chimie	3h	3h
Sciences de la Vie et de la Terre	1,5h	1,5h
EPS	2h	2h
Enseignement d'exploration 1 :	1,5h (Sciences économiques et sociales ou Principes fondamentaux d'économie et gestion)	1,5h (Sciences économiques et sociales en Anglais)
Enseignement d'exploration 2 : Littérature et société ou Méthodes et pratiques scientifiques ou Chinois ou Italien ou Latin ou Grec	1,5h ou 3h	1,5h (sauf Grec)
Option facultative : Arts plastiques ou Théâtre ou Latin	3h	-

MATIÈRES	8 classes dont 1 classe bi-langue	1 classe bilingue
Préparation aux examens de Cambridge	-	2h (le mercredi après-midi)
Méthodologie – Orientation	1h	1h
Soutien – Approfondissement En Mathématiques, Français et Anglais	1h	-
Devoirs surveillés	2 ou 3h	2 ou 3h
Instruction religieuse	1h	1h

### L'accompagnement personnalisé

- 1 heure dans l'emploi du temps de la classe est réservée à la méthodologie d'apprentissage et à l'aide à l'orientation. Cette heure est assurée par le professeur principal de la classe.

- 1 heure de soutien ou d'approfondissement est prévue dans l'emploi du temps de la classe. Les élèves auront à choisir, par période, entre les Mathématiques, le Français et l'Anglais (sauf en classe bilingue).

De plus, 1 heure par quinzaine est assurée par le professeur principal pour le suivi scolaire des élèves.

Cet ensemble de mesures permet de préparer au mieux l'élève aux études supérieures vraiment adaptées à sa personnalité, à ses capacités. Il devrait, au cours de l'année, voir apparaître clairement son orientation en classe de Première,

- en voie L (littéraire),
- en voie ES (sciences économiques et sociales),
- en voie S (scientifique).

### Activités para-scolaires

- Echange avec Chicago
- Echange avec New-York, Boston et Raleigh
- Echange avec un établissement italien (précisions communiquées ultérieurement)
- Échange avec Berlin
- Echange avec Madrid
- Échange avec le collège Saint-Georges (Liban)
- Voyage en Campanie
- Stage en entreprise (en juin)

En classe de Seconde, nous réservons les échanges aux deuxième et troisième langues vivantes. Nous pouvons proposer exceptionnellement un échange pour quelques premières langues en complément d'effectifs.



Sophie Michaux,  
directrice des classes  
de 1<sup>ère</sup> et Terminale



Croix-Rousse



## La division des classes de Première et Terminale

Les deux dernières années au lycée ont comme mission d'assurer la réussite de chaque lycéen. Cet objectif est le fondement de la réforme de 2010, qui réaménage l'ensemble des séries pour faire de chacune une voie d'excellence conduisant à des débouchés valorisants dans l'enseignement supérieur. Nous souhaitons aller au-delà en offrant à nos élèves la possibilité, s'ils le souhaitent, de se préparer au mieux à leurs études supérieures.

Nous sommes particulièrement attentifs :

- à la formation de la personne dans ses différentes dimensions, physique, intellectuelle, culturelle et spirituelle,
- à la qualité des relations entretenues entre les enseignants et les élèves qui deviennent de jeunes adultes.

La réforme du lycée se poursuit cette année en classe de Première.

Dans la voie générale, à partir de la classe de Première, trois séries peuvent être distinguées :

- La série L (à dominante littéraire) avec un enseignement obligatoire et une ou deux options facultatives au choix,
- La série ES (à dominante sciences économiques et sociales) avec une ou deux options facultatives au choix,
- La série S (à dominante scientifique) avec une ou deux options facultatives au choix.

Au sein de chaque série, se dégagent des profils d'études différents grâce aux choix d'enseignements optionnels. Ces choix s'effectuent essentiellement dans la perspective d'études supérieures.

### La vie scolaire

Le contrôle des connaissances s'effectue par :

- un système de devoirs surveillés hebdomadaires faisant

intervenir par roulement toutes les disciplines. Le planning est communiqué aux familles au début de chaque trimestre.

- des contrôles écrits et oraux réguliers.
- l'organisation d'un bac blanc (écrit et oral) en Terminale et un bac blanc « 2<sup>ème</sup> tour » (oral de rattrapage).
- des oraux d'entraînement chaque trimestre : français en Première (un oral de français chaque trimestre, un bac blanc écrit et oral au deuxième trimestre), langues en Terminale chaque trimestre et Bac Blanc.

Les familles sont informées du travail de l'élève par :

- un relevé des notes obtenues aux écrits et oraux (2 fois par trimestre) avec l'appréciation du professeur principal et/ou du directeur de division (pour celui de mi-trimestre),
- un relevé des moyennes trimestrielles et des appréciations des professeurs et du directeur de division,
- des réunions de parents,
- des rencontres avec les professeurs, le professeur principal et le directeur de division ou le Supérieur. L'un et l'autre reçoivent les élèves et les familles en vue de l'orientation au-delà du baccalauréat.

En classe de Première, les élèves doivent passer les épreuves anticipées de français (pour toutes les séries), sciences (pour la série ES), mathématiques et sciences (pour la série littéraire), histoire-géographie (pour la série scientifique).

### Les TPE (Travaux personnels encadrés) en classe de Première

Les Travaux personnels encadrés sont une activité obligatoire en classe de Première des séries générales. Ils sont évalués au baccalauréat sous forme d'épreuve anticipée obligatoire. Cette épreuve est dotée d'un coefficient 2 portant sur les points supérieurs à la moyenne.

### L'orientation

La directrice des classes de Première et de Terminale, responsable de l'orientation, en collaboration avec le Supérieur, se tient à la disposition des élèves et des familles pour les informer sur les classes après le Baccalauréat notamment celles assurées à l'Institution : préparatoires sciences politiques, préparatoires économiques et commerciales, classes préparatoires scientifiques intégrées à CPE, études supérieures de comptabilité et d'informatique de gestion.

De plus, l'Institution des Chartreux participe aux journées des lycéens. Une soirée carrières est organisée par l'APEL des Chartreux. Un service d'information compétent et disponible est proposé par les membres du BDI.

#### « Samedis-plus »

Pour combler le décalage entre les programmes de Terminale et les exigences des classes préparatoires tant littéraires que scientifiques ou économiques et commerciales, des "samedis plus" sont proposés dès la fin du premier trimestre aux élèves volontaires, dans différents domaines. Ces modules ont lieu le samedi matin, de 8h30 à 11h30, dans les locaux de l'Institution, et sont assurés par des professeurs enseignant dans les classes supérieures, selon un calendrier prédéterminé.

Pour une orientation en classe préparatoire économique et commerciale :

- les langues vivantes,
- les mathématiques,
- l'histoire et les sciences économiques.

Pour une orientation en classe préparatoire économique et commerciale, et littéraires :

- la philosophie et la culture générale.

Pour une orientation en classe préparatoire scientifique :

- les mathématiques et les sciences physiques.

Pour une orientation dans la filière comptable et financière

- DCG - BTS Comptabilité

Les modalités sont expliquées dans le courant du premier trimestre de l'année de Terminale.

### La Prépa Sciences-Po

Il n'y a que deux portes d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris : l'année du Baccalauréat ou trois ans plus tard, en Master.

C'est pourquoi nous proposons aux élèves de Terminale de l'Institution une préparation annuelle à ce concours.

En effet, les connaissances et les méthodes que doivent mobiliser les candidats vont au-delà du programme de Terminale et nécessitent un entraînement régulier et spécifique. Les préparateurs sont encadrés par des professeurs de classes préparatoires qui sauront les initier aux exigences de ce concours. En plus des heures hebdomadaires, sont organisés un stage (première semaine de février) et trois concours blancs (sur deux jours).

### Le Concours Général des lycéens

Le Concours Général a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves et de valoriser leurs travaux. Il évalue les candidats sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que l'examen du Baccalauréat. Il s'adresse aux classes de première et aux classes terminales des lycées d'enseignement publics et privés sous contrat. A l'Institution des Chartreux nous présentons chaque année les candidats proposés par leurs professeurs.

### Activités para scolaires

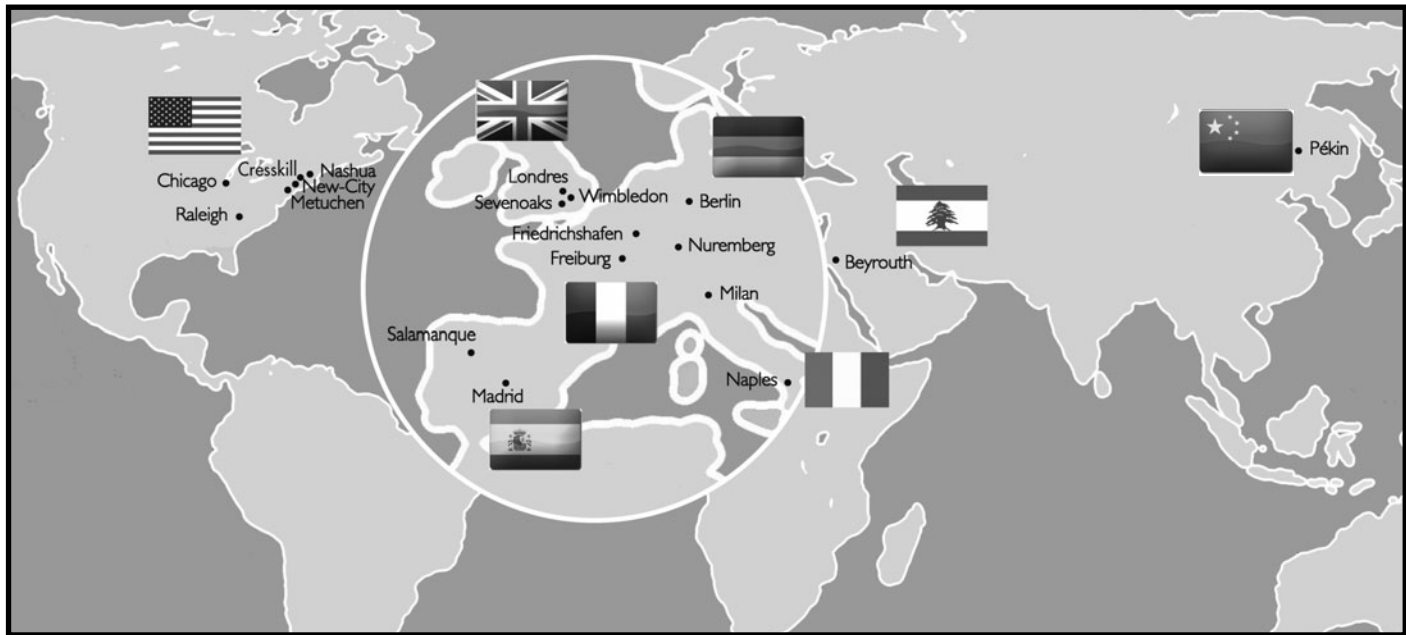
- Echange avec Pékin-lycée Shi Da en classe de Première.
- Echange avec Berlin-Hermann-Ehlers Gymnasium en classe de Terminale.
- Expositions, conférences, débats, rencontres, ateliers et partenariats mis en place par la direction des affaires culturelles permettent à nos élèves d'approfondir leur culture générale et d'affiner leur curiosité et formation culturelle.

### La formation humaine et spirituelle

A l'Institution, et ce depuis l'école, une proposition d'ouverture à la Foi chrétienne peut se faire grâce à l'heure d'instruction religieuse par semaine, accompagnée d'une proposition sacramentelle et d'activités caritatives.

Une retraite spirituelle est proposée aux élèves volontaires au Puy-en-Velay pour ceux de première. Pour ceux de Terminale, la destination sera précisée ultérieurement.

## L'ouverture internationale des Chartreux



### Angleterre :

- 4<sup>ème</sup> : Sevenoaks School
- 4<sup>ème</sup> : Wimbledon - King's College
- 4<sup>ème</sup> : City of London - Free Men's School
- DCG : Londres
- CPGE : Bromley



### Etats-Unis :

- 6<sup>ème</sup> : Normal - Metcalf School
- 5<sup>ème</sup> : Chicago - Ogden School
- 5<sup>ème</sup> : Cresskill (New Jersey) - Cresskill High and Middle School
- 2<sup>nde</sup> : Nashua - Bishop Guertin High School
- 2<sup>nde</sup> : Metuchen - St Joseph High School
- 2<sup>nde</sup> : Raleigh - St-Mary's School



### Italie :

- 2<sup>nde</sup> : Milan - Lycée Scientifique Bottoni
- 2<sup>nde</sup> : Naples et la Campanie



### Allemagne :

- 6<sup>ème</sup> : Freiburg - Marie-Curie-Gymnasium (Kirchgarten)
- 4<sup>ème</sup> : Nüremberg - Laurentius Gymnasium
- 2<sup>nde</sup> / Term. : Berlin - Hermann-Ehlers Gymnasium
- CPGE : Friedrichshafen - Zeppelin Gymnasium



### Chine :

- 1<sup>ère</sup> : Pékin - Lycée Shi Da



### Liban :

- Zalka - Collège St-Georges



### Espagne :

- 6<sup>ème</sup> : Madrid
- 4<sup>ème</sup> : Madrid - Collège Aldeafuente
- 2<sup>nde</sup> : Madrid - Collège SEK El Castillo
- 2<sup>nde</sup> : Madrid - Collège CEU San Pablo
- CPGE : Université de Salamanque



Croix-Rousse



## La section bilingue

Cette section est ouverte aux élèves dont le niveau scolaire, au terme du CM2, est jugé suffisant en anglais, français et mathématiques. L'inscription est en effet conditionnée par la réussite préalable à des tests dans ces trois disciplines. Elle ne requiert pas le bilinguisme des parents, encore qu'il soit bon de pouvoir aider les enfants du Collège dans cet apprentissage et comprendre les correspondants anglais ou américains.

La progression est établie de telle manière que chaque étape permette de faire des progrès significatifs.

La réussite suppose un investissement commun des élèves et des parents auxquels certains efforts supplémentaires sont demandés.

En classe de 3<sup>ème</sup>, les élèves suivent également 5 heures hebdomadaires de cours en anglais, dont une heure en demi-

groupe, une heure d'expression anglaise et une heure de cours de préparation à l'examen de Cambridge, incluse dans l'emploi du temps de la classe. Les cours de musique et d'arts plastiques sont aussi dispensés en anglais par un professeur anglophone. Les élèves préparent le First Certificate in English (FCE), avec un enseignant anglophone.

Les frais d'enseignement sont pris en charge par l'Institution des Chartreux. Seule l'inscription à l'examen (165,30 € pour la session de juin 2011) est prise en charge par les familles. Cette somme est portée sur la facture du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Le bon niveau linguistique acquis en fin de 3<sup>ème</sup> a permis à tous les élèves de passer cet examen avec succès en 2011. En cas d'échec, les élèves peuvent le représenter en classe de 2<sup>nde</sup>.

### L'ENSEIGNEMENT AU COLLÈGE

Un bon niveau est exigé dans toutes les disciplines et doit être maintenu pendant toutes les années de Collège pour permettre d'envisager une assimilation plus rapide de l'anglais.

L'Institution se réserve la décision d'admettre un élève dans cette section en fonction de ses résultats scolaires antérieurs, de son comportement et de sa motivation.

En cas de difficultés, dont les parents seront avisés par le directeur de division, l'élève rejoindra l'enseignement traditionnel.

En classe de 6<sup>ème</sup>, les élèves suivent 6 heures hebdomadaires de cours en anglais, dont une heure en demi-groupe pour favoriser l'expression orale, et une heure d'expression anglaise assurée par un professeur anglophone.

En classe de 5<sup>ème</sup>, les élèves ont 5 heures hebdomadaires de cours en anglais, dont, comme en 6<sup>ème</sup>, une heure en demi-groupe et une heure d'expression anglaise.

En classe de 4<sup>ème</sup>, les élèves ont 5 heures hebdomadaires de cours en anglais, dont une heure en demi-groupe et une heure d'expression anglaise assurée par un professeur anglophone.

### LES ECHANGES AVEC L'ETRANGER, QUI IMPLIQUENT DE RECEVOIR LE CORRESPONDANT, FONT PARTIE INTEGRANTE DU PROGRAMME ET ONT, POUR LES CLASSES DE CETTE SECTION, UN CARACTERE OBLIGATOIRE.

Actuellement, nous organisons :

- Un échange avec les Etats-Unis (Illinois) en 6<sup>ème</sup>. L'intérêt de ce voyage est celui d'une ouverture à la civilisation américaine dans la vie quotidienne et la pratique de la langue.
- Un échange linguistique en 5<sup>ème</sup>, depuis deux ans avec Chicago. Il permet la pratique de l'anglais dans le pays pendant deux semaines environ.
- Un échange complet de 2 semaines, en 4<sup>ème</sup>, avec le collège de Sevenoaks, dans le Kent (Angleterre), avec lequel nous sommes jumelés. Les élèves des deux écoles suivent les cours dans l'établissement étranger pendant une dizaine de jours et vivent dans les familles des correspondants.

## L'ENSEIGNEMENT AU LYCÉE

La section bilingue au lycée, qui ne concerne que les classes de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>, se caractérise par des classes d'anglais approfondi et la préparation des examens de l'Université de Cambridge. Ces deux propositions ne sont pas dissociables, mais complémentaires.

### Préparation aux examens de Cambridge

Durant ces trois années, les élèves poursuivent la préparation des examens de l'Université de Cambridge, organisés en collaboration entre l'Institution et l'Université Catholique de Lyon. Pour l'année scolaire 2010-2011, les frais d'enseignement et l'inscription à l'examen se sont élevés à 630 € pour l'année. Cette somme est portée sur les factures trimestrielles, en sus de la scolarité habituelle, à raison de 210 € par trimestre.

### Diplômes préparés

- **First English Certificate (FCE)** éventuellement pour les élèves de 2<sup>nde</sup> qui ne l'ont pas obtenu en classe de 3<sup>ème</sup> ;
- **Certificate in Advanced English (CAE)** pour les élèves des classes de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>, diplôme habituellement préparé par des étudiants en second cycle universitaire. Les élèves présentent cet examen au mois de juin pour les élèves de 2<sup>nde</sup>, au mois de mars pour les élèves de 1<sup>ère</sup>.
- **Certificate of Proficiency in English (CPE)** pour les élèves des classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale (1<sup>er</sup> trimestre). Cet examen est préparé par les élèves qui ont obtenu le CAE à la fin de leur classe de 2<sup>nde</sup>. Il est présenté en décembre de leur classe de Terminale.

Les élèves suivent la préparation, non plus dans les locaux de l'Institution, mais se rendent à l'Université Catholique de Lyon. Ils bénéficient d'une heure quarante-cinq de cours, dispensé en dehors des horaires habituels, le mercredi après-midi, seul créneau horaire susceptible de réunir tous les élèves. Ils ont ainsi la possibilité d'être plongés dans l'ambiance universitaire et de considérer cette préparation non pas comme un travail scolaire supplémentaire mais comme une ouverture et un enrichissement intellectuels.

Les examens de Cambridge permettent de vérifier l'aptitude des candidats à utiliser l'anglais comme moyen de communication internationale orale et écrite : les épreuves sont conçues de manière à tester la connaissance des structures et des fonctions de la langue d'une part, et celle de la correction lexicale,

syntactique et phonétique d'autre part. Organisés dans plus de 60 pays, ils servent de référence à l'échelle mondiale.

### Echange linguistique

En classe de Seconde, un échange d'une vingtaine de jours est organisé avec des établissements américains. L'enthousiasme de nos élèves à leur retour, l'accueil qu'ils reçoivent et l'aventure culturelle dont ils bénéficient nous confortent dans notre proposition.

L'échange avec l'étranger, qui implique de recevoir le correspondant, fait partie intégrante du programme et a, pour la classe de Seconde bilingue, un caractère obligatoire.

### Moyens de préparation

En classe de Seconde : les élèves "option bilingue" sont regroupés dans une seule classe. Ils bénéficient, en plus des 4 heures d'anglais de l'enseignement obligatoire, inclus dans l'horaire scolaire, de :

- 2h00 d'enseignement obligatoire d'économie en anglais,
- 1h45 de préparation au CAE, le mercredi après-midi,
- 1h d'anglais dédoublé (heure supplémentaire ajoutée à l'heure officielle).

**En classe de Première** : les élèves sont répartis dans les différentes classes selon les séries L, ES et S, mais sont regroupés pour l'enseignement de l'anglais (1h45 de préparation au CAE le mercredi après-midi).

**En classe de Terminale** : les élèves sont répartis dans les différentes classes selon les séries L, ES et S.





Croix-Rousse



Saint-Charles



## Les sections bi-langues

### A L'INSTITUTION DES CHARTREUX – CROIX-ROUSSE

#### Anglais - Chinois

L'Institution des Chartreux a ouvert à la rentrée 2008 la première Sixième bi-langue anglais – chinois de l'Académie. L'étude de ces deux langues peut se poursuivre à l'Institution des Chartreux tout au long des quatre années de collège, dans une section bi-langue.

Cette section se caractérise par :

- L'enseignement de l'anglais et du chinois dès la classe de 6<sup>ème</sup>.
- Un horaire hebdomadaire équilibré d'enseignement des 2 langues :
  - 3 heures d'anglais et 3 heures de chinois en 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>,
  - 4 heures d'anglais et 4 heures de chinois en 4<sup>ème</sup>.
- Un enseignant natif du pays.

En classe de 5<sup>ème</sup>, un échange avec les Etats-Unis (New York) a lieu avec un établissement où les élèves apprennent le français dès le début de leur scolarité.

En classe de 1<sup>ère</sup>, un échange avec Pékin est programmé. Les élèves choisissent librement leur langue vivante 1 entre les deux langues étudiées depuis la sixième.

#### Allemand - Anglais

Une initiation à l'anglais et à l'allemand est dispensée à parité d'horaire dans plusieurs écoles primaires du secteur, et notamment à l'Institution des Chartreux, dès le CE2.

L'étude de ces 2 langues peut se poursuivre à l'Institution des Chartreux tout au long des quatre années de collège, dans une section bi-langue.

Cette section se caractérise par :

- L'enseignement de l'anglais et de l'allemand dès la classe de 6<sup>ème</sup>.
- Un horaire hebdomadaire équilibré d'enseignement des 2 langues :
  - 3 heures d'anglais et 3 heures d'allemand en 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>,
  - 4 heures d'anglais et 4 heures d'allemand en 4<sup>ème</sup>.
- Une mise en relation des apprentissages linguistiques des deux langues avec choix de thèmes communs, de fiches de grammaire comparée et de fiches de vocabulaire pour les mots pour lesquels on peut établir une ressemblance.

Un échange avec un établissement scolaire allemand a lieu en classe de 6<sup>ème</sup> (dans la région de Fribourg). Un autre échange avec un établissement allemand a lieu en 4<sup>ème</sup>.

De plus, en 4<sup>ème</sup>, le professeur d'allemand préparera les élèves au niveau

A2 (niveau reconnu en Europe), en partenariat avec le Goethe Institut. Ensuite, en seconde, les élèves bilangue anglais - allemand sont répartis en deux classes selon les options choisies mais se retrouvent pour l'enseignement de l'allemand. Le professeur préparera les élèves au niveau B1 ou B2 (niveau reconnu en Europe) en partenariat avec le Goethe Institut.

En première, les élèves choisissent librement leur langue vivante 1 entre les deux langues étudiées depuis la sixième. Les élèves prépareront le First Certificate of English (Examen de Cambridge reconnu à l'échelle mondiale) en partenariat avec l'ESTRI.

Pour l'année 2010-2011, les frais d'enseignement et l'inscription à l'examen se sont élevés à 630 € pour l'année.

Enfin, en Terminale, les élèves seront répartis dans les différentes classes selon les séries L, ES et S.

### AU COLLÈGE LES CHARTREUX - SAINT CHARLES

#### Anglais - Allemand et Anglais - Espagnol

L'étude de deux langues peut être envisagée au collège Les Chartreux - Saint Charles dès la classe de 6<sup>ème</sup> et se poursuivra tout au long des années de collège, dans une des sections bi-langues.

Ces sections se caractérisent par :

- L'enseignement de l'anglais et de l'allemand ou de l'espagnol.
- Un horaire hebdomadaire équilibré d'enseignement des 2 langues :
- 3 heures d'anglais et 3 heures d'allemand ou d'espagnol en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>,
- 4 heures d'anglais et 4 heures d'allemand ou d'espagnol en 4<sup>ème</sup>.
- Une mise en relation des apprentissages linguistiques des deux langues avec choix de thèmes communs, de fiches de grammaire comparée et de fiches de vocabulaire pour les mots dont on peut établir une ressemblance.
- Une mise à disposition de matériel audio-visuel.

En classe de 6<sup>ème</sup>, un échange est prévu :

- à Fribourg pour les germanistes,
- à Madrid pour les hispanistes.

L'objectif de ces sections bi-langues est de permettre la maîtrise de trois langues vivantes (français, anglais, allemand, espagnol ou chinois) dès la fin de la 3<sup>ème</sup>, à l'écrit comme à l'oral.

L'apprentissage de la diversité linguistique et culturelle permettra à l'élève de mieux comprendre son rôle en tant que citoyen européen.



Croix-Rousse



Roland Muraccioli,  
surveillant général,  
préfet de l'internat

## L'internat des classes secondaires

De la 5<sup>ème</sup> à la Terminale, ce sont près de 270 élèves qui se retrouvent à l'internat des Chartreux cette année.

Cadre propice au travail grâce aux temps d'étude, l'internat veut plus largement aider les élèves à épanouir tous leurs talents et aptitudes, dans le respect du rythme de la croissance de chacun. Temps privilégié d'apprentissage et d'effort personnel, la vie à l'internat permet aussi de découvrir qu'une authentique liberté passe par l'adhésion aux valeurs et aux règles qui rendent possible toute vie sociale. Passer d'un groupe anonyme à une communauté de personnes : quel beau défi éducatif !

L'internat est aussi un lieu de partage des compétences et de liens entre les générations grâce aux divers types de tutorat mis en place :

- En 5<sup>ème</sup>, des étudiants post-bac, internes eux-mêmes, viennent soutenir les plus jeunes et leur servent de répétiteur.

- En 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> et au lycée, les internes peuvent également solliciter, dans la mesure de leurs disponibilités, un accompagnement par des étudiants des classes préparatoires. A ces formes d'accompagnement s'ajoutent les possibles dédoublements d'études pour des travaux de groupes. Par ailleurs, les larges plages d'ouverture du CDI et les activités culturelles proposées régulièrement par les Chartreux offrent aux élèves une réelle opportunité de recherche et d'ouverture. De la 5<sup>ème</sup> à la Seconde les élèves travaillent dans les salles de classe. En Première et en Terminale, le travail dans les chambres facilite l'entraide entre élèves.

S'il est d'abord un lieu de travail, l'internat est aussi un lieu de convivialité et de partage, avec la possibilité de se rendre au foyer, lieu privilégié de détente : baby-foot, jeux de société...

Selon les disponibilités, le gymnase est également ouvert aux internes une ou deux fois par semaine pour la pratique d'un sport à l'heure de la récréation du soir (gymnastique, sports collectifs, tennis de table).

Etre interne, ce n'est pas se couper du monde pendant une semaine. Ils peuvent communiquer par Internet au cybercafé du foyer du lycée où des postes informatiques sont réservés à cet usage. A la demande, ils peuvent aussi voir les informations télévisées.

Les horaires de ces élèves varient en fonction du niveau de classe. Ils se rapprochent dans l'ensemble des horaires suivants :

17h00 à 17h30 :	Récréation
17h30 à 18h45 :	Etude
19h00 à 19h30 :	Repas
19h30 à 20h00 :	Récréation
20h00 à 21h00 ou 21h30 :	Etude
A partir de 21h30 ou 22h :	Coucher
6h45 :	Réveil

L'internat est placé sous la responsabilité de Roland Muraccioli :

- Adjoint pour les classes de 5<sup>ème</sup> : Thomas Nayrand.
- Adjoint pour les classes de 4<sup>ème</sup> à Terminale : Emilie Arnaud.

Pour joindre l'internat :

Tél. – Répondeur 5<sup>ème</sup> : 04 72 00 75 33

Fax : 04 72 00 79 26

Tél. – Répondeur 4<sup>ème</sup> à Terminale : 04 72 00 75 60

Fax : 04 72 00 79 13



Régis Le Cour Grandmaison,  
préfet de l'internat des classes  
préparatoires



Croix-Rousse



## L'internat des classes préparatoires et sa formule "internat externé" à la rentrée 2011

L'hébergement est une préoccupation majeure pour les étudiants et leurs parents. C'est pourquoi l'internat des classes préparatoires doit permettre à nos étudiants de s'adapter à un nouveau rythme de vie qui est exigeant. Malheureusement, les places sont limitées et pour permettre aux étudiants d'avoir un cadre pour réussir leur projet, l'internat des classes préparatoires des CPGE aux Chartreux offre cette année, dans le cadre habituel de l'internat, une formule « internat externé » pour les élèves de préparation IEP et DCG qui n'ont pas pu bénéficier de l'internat.

Dans les deux cas, il s'agit de permettre aux étudiants, qu'ils soient internes ou externes, de prendre un rythme qui leur permettra d'aborder la phase ultime du concours dans les meilleures conditions.

### L'INTERNAT OFFRE :

#### Un suivi personnalisé

Maîtriser son temps, s'organiser avec efficacité, soutenir l'effort, persévérer par-delà les échecs, acquérir un saine esprit de compétition... Les internes sont accompagnés par le préfet qui les rencontre pour faire le point avec eux sur leur investissement, leur travail, leur « moral » du moment. Ils apprennent ainsi à relire leur expérience, à prendre du recul, à accepter les conseils. Trois adjointes-surveillantes, étudiantes plus âgées, vivent au milieu des internes et ont l'autorité déléguée du préfet pour les questions du quotidien.

#### Des instruments à la disposition des étudiants

L'ensemble de l'internat se veut un instrument privilégié mis à la disposition des étudiants. Plus spécifiquement, ils y trouveront des salles informatiques, buanderies, foyers et cuisines équipées.

### L'INTERNAT PERMET AUSSI :

#### De se prendre en charge

La qualité du travail du préparatoire est le fruit de son

investissement personnel. À son bureau, dans sa chambre, on lui demande un effort de compréhension et d'intégration du savoir par des lectures, des exercices répétés. En chambre double ou en chambre individuelle, une centaine de garçons et filles, chacun dans son secteur propre d'habitation, disposent de leurs chambres durant les 10 mois de scolarité, y compris les week-ends. Les internes sont ainsi déchargés de tout souci matériel.

#### De s'organiser dans le travail

La maîtrise du temps et la persévérance dans un effort soutenu font partie des premières difficultés que rencontre le « bizut ». Deux études de 20h00 à 23h00, surveillées, permettent l'acquisition de ce rythme.

#### Une dynamique de groupe

L'esprit de compétition ne signifie jamais une concurrence déloyale. C'est en « équipe » que l'on réussit. L'internat empêche l'isolement des étudiants en favorisant une dynamique de groupe. Le soir, les internes disposent de salles de cours pour travailler en petit groupe ou simplement se stimuler par leur présence.

#### L'internat externé

Il permet aux élèves des filières IEP et DCG de bénéficier des mêmes avantages que les élèves internes et donc, comme leurs camarades internes, de se prendre en charge, de s'organiser dans leur travail et de bénéficier d'une dynamique de groupe. Chacun doit trouver son logement en ville, mais peut bénéficier du même rythme que les internes, ainsi que du suivi du préfet de l'internat. Cette formule permet aux élèves de gagner leur indépendance tout en étant déchargés des contraintes matérielles de la vie courante.

Être à l'internat, comme à l'internat externé, c'est aussi apprendre à vivre ensemble et former une communauté qui sait se soutenir dans l'épreuve, s'octroyer des moments de convivialité et de détente. Un groupe qui est moteur pour l'organisation d'activités culturelles et de voyages, notamment à l'étranger pour les deuxièmes années.

Vie scolaire



Olivier Sennès,  
directeur des classes  
préparatoires



Croix-Rousse



## Les classes préparatoires

Ces classes préparent plus de 200 étudiants à différents concours. Le profil de ces études demande une grande capacité de travail et une personnalité structurée et ouverte. C'est dans cette optique que des rapports de confiance et de travail sont tissés entre les étudiants et les enseignants.

### Les classes préparatoires économiques et commerciales

Deux filières sont proposées, l'une pour les titulaires d'un Bac S, la voie scientifique, et l'autre réservée aux titulaires d'un Bac ES, la voie économique.

Les étudiants se préparent en deux ans aux concours d'entrée aux grandes écoles de commerce, de gestion et de management. C'est une formation très généraliste avec, au programme du français, de la philosophie, des mathématiques, de l'histoire (en voie scientifique) ou de l'économie (en voie économique) et l'étude de deux langues étrangères.

### La classe préparatoire littéraire lettres et sciences sociales : Hypokhâgne B/L et Khâgne B/L

Cette filière s'adresse aux titulaires d'un Bac S, ES ou L (option mathématiques), et a pour objectif de préparer les étudiants aux concours des Ecoles Normales Supérieures, ainsi qu'aux Ecoles de commerce, ou aux écoles nationales de statistiques. Il s'agit d'une formation extrêmement complète, fondée à la fois sur un socle littéraire et l'étude des sciences sociales et, en même temps sur les mathématiques.

### La Prépa Sciences-Po

Au printemps, les étudiants présentent les concours des six IEP qui ont un recrutement à Bac + 1. Ils auront ensuite la possibilité, en fin d'année scolaire, de passer les concours d'entrée niveau Bac de tous les IEP, hormis celui de Paris, accessible uniquement aux bacheliers de l'année.

Culture générale, histoire, géopolitique, langues vivantes,

actualités, droit seront le quotidien des étudiants.

Les étudiants de cette classe pourront prétendre en fin d'année à l'équivalence de la première année de licence Droit-Sciences politiques à l'Université Lyon III.

### Module Sciences-Po

Il n'y a que deux portes d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris : l'année du Baccalauréat ou trois ans plus tard, en Master.

C'est pourquoi nous proposons aux élèves de Terminale de l'Institution une préparation annuelle à ce concours.

En effet, les connaissances et les méthodes que doivent mobiliser les candidats vont au-delà du programme de Terminale et nécessitent un entraînement régulier et spécifique.

Les préparatoires sont encadrés par des professeurs de classes préparatoires qui sauront les initier aux exigences de ce concours.

#### Entretiens de personnalité :

Les étudiants, pour intégrer une école supérieure de commerce ou Sciences-Po Paris doivent passer un entretien de personnalité.

Pour simuler ces entretiens, nous faisons appel aux parents d'élèves de l'Institution.

La diversité des parcours professionnels de nos jurys est un atout. Tous les profils sont donc les bienvenus.

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat des prépas.

#### Contact :

Secrétariat des classes préparatoires - Christelle Arthod

Tél : 04 72 00 75 66 – E-mail : c.arthod@leschartreux.com



Jean-François Bréchet,  
directeur des classes préparatoires à  
l'expertise comptable (DCG – DSCG)  
et des classes de BTS



Croix-Rousse



## Les classes préparatoires à l'expertise comptable (DCG – DSCG) et aux BTS Comptabilité et Informatique

### LA FILIERE COMPTABLE

Le DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion) se prépare en trois ans ; les étudiants présentent 4 UE en 1<sup>ère</sup> année, 5 en 2<sup>ème</sup> et 4 en 3<sup>ème</sup> année. Pour obtenir ce diplôme, il faut, à l'issue des trois ans de formation, obtenir une moyenne générale de 10 sur les 13 UE, sans notes éliminatoires (inférieures à 6/20). Si l'étudiant obtient une moyenne égale ou supérieure à 10, il est titulaire du DCG (Licence), ce qui lui permet de poursuivre en Master (DSCG) afin de parvenir à l'expertise comptable ou à un autre Master comme le CCA (Comptabilité Contrôle Audit) qui se font à l'Université. Ce master remplace l'ancienne MSTCF. L'étudiant peut poursuivre, avec les Chartreux, dans le cadre du partenariat avec l'Université catholique, sa formation en DSCG sous la tutelle de l'ESDES.

Le conseil de classe de DCG L3, présidé par le chef d'établissement, donne son avis sur la poursuite d'étude en DSCG. Un avis favorable fondé sur les résultats et l'adhésion au projet pédagogique des Chartreux, facilite l'admission en DSCG à l'ESDES. La décision finale relève du seul directeur de la formation.

L'enseignement et l'encadrement sont assurés par des professeurs des Chartreux, ainsi que par des professionnels. L'étudiant peut suivre la formation en contrat de professionnalisation. Cette formation se fait en deux ans et donne le grade de Master (7 UE en Master).

#### La formation au BTS Comptabilité et gestion des organisations

- Deux classes de première année de BTS Comptabilité  
La première reçoit les bacheliers issus de l'enseignement général (filières S et ES) et l'autre ceux issus de l'enseignement technique tertiaire (Option Comptabilité) et professionnel (Option Comptabilité).

- Deux classes de deuxième année de BTS Comptabilité  
Il s'agit de préparer les étudiants à recevoir l'enseignement dispensé en DCG et à poursuivre leurs études vers un Bac + 3 ou Bac + 5.

Cette organisation permet à chaque étudiant d'élaborer un

parcours personnel de formation qui correspond à ses objectifs professionnels.

#### Après le BTS Comptabilité et gestion des organisations :

- Rejoindre la filière DCG en L2 à l'Institution des Chartreux (ou dans un autre établissement) à condition de satisfaire aux exigences académiques de cette formation : une moyenne de 12/20 dans les disciplines comptables, économiques et juridiques est exigée. Le conseil de classe de BTS deuxième année, présidé par le chef d'établissement, décide l'admission en DCG L2, en se fondant sur les résultats obtenus et sur l'adhésion au projet pédagogique des Chartreux.
- Intégrer une ESC du groupe Passerelle ou Tremplin sur concours.
- Présenter le concours MESSAGE qui permet d'intégrer l'Université en vue d'une licence et d'un master.
- S'orienter vers une licence professionnelle comme celle à laquelle l'Institution des Chartreux prépare en partenariat avec l'IAE et l'ICOF (Gestion des systèmes informatisés de la paie) ou une autre.
- S'orienter vers une troisième année préparant aux concours administratifs et à une licence de gestion.
- Entrer sur le marché du travail par le biais du service « Stages - Emploi » de l'Institution des Chartreux.

### LA FILIERE INFORMATIQUE

Ce BTS s'adresse aux bacheliers S, ES et STG (option informatique de gestion) et à des étudiants issus de STI sur entretien de motivation en plus du dossier scolaire.

#### La formation au BTS Services informatiques aux organisations

La rentrée 2011 est celle d'une profonde réforme du BTS Informatique de gestion.

Au-delà du changement de dénomination – il devient le BTS SIO, Services informatiques aux organisations –, le contenu est profondément modifié.

- Organisation en 4 semestres au lieu de deux années avec choix de la spécialité à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, soit SISR (Solutions et

Infrastructures, Systèmes et Réseaux), soit SLAM (Solutions Logicielles et Applications Métiers).

- Organisation des cours d'informatique : 16h d'enseignement commun au 1<sup>er</sup> semestre + 4h consacrées aux PPE (Projets personnels encadrés) co-animés par deux professeurs. Au 2<sup>ème</sup> semestre : 8h d'enseignement commun + 8h d'enseignement spécifique à chaque spécialité + 4h de PPE. Aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semestres (2<sup>ème</sup> année) : 4h d'enseignement commun + 12h d'enseignement spécifique à chaque spécialité + 4h de PPE qui fait l'objet d'une évaluation en CCF (Contrôle en cours de formation).

- Organisation des cours d'enseignement général (sans grand changement) : 3h de français en 1<sup>ère</sup> année et 2h en 2<sup>ème</sup> année, 3h d'anglais en 1<sup>ère</sup> année et 2h en 2<sup>ème</sup> année, 3h de mathématiques pour l'informatique en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années dont 1h en 1<sup>ère</sup> année pour l'algorithmique appliquée en classe dédoublée, 5h en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années pour l'analyse économique, managériale et juridique des services informatiques, mathématiques approfondies en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années, cours qu'il est fortement conseillé de suivre pour qui envisage des poursuites d'études dans les écoles d'ingénieurs.

- L'acquisition des connaissances est évaluée par :
  - des épreuves écrites (mathématiques, 2h, et français, 4h),
  - un oral de 20 mn sur TIPE,
  - l'anglais (2h + oral de 20'),
  - l'analyse économique managériale et juridique (4h),
  - la production et fourniture de services informatiques (4h),
  - les mathématiques approfondies (2h), le CCF : algorithmique appliquée en fin de première année, conception et maintenance des solutions informatiques (ancienne EPTI, 40'), et parcours de professionnalisation (oral 40').

Cette réforme a pour objectif de mieux répondre aux évolutions du marché du travail en préparant les étudiants à travailler sur des projets en autonomie, sous la responsabilité de leurs professeurs, dans le cadre des 4 heures consacrées aux PPE. La professionnalisation s'acquiert à travers les stages en milieu professionnel : 10 semaines sur les deux années avec nécessairement 4 à 5 semaines en fin de première année et une période de 5 à 6 semaines consécutives en deuxième année. Une période d'une semaine pourra être réservée pour établir un bilan individuel des acquis du stage et le bilan de compétences professionnelles. Il est formalisé dans un portefeuille de compétences qui recense l'ensemble des situations rencontrées par les étudiants et utilisé lors de l'épreuve orale du parcours de professionnalisation.

#### Après le BTS Services informatiques aux organisations :

- Intégrer une école d'ingénieurs : CPE / ITII (Ecole supérieure

de chimie, physique et électronique de Lyon / Institut des techniques d'ingénieur et d'industrie) sur dossier et par concours, ou l'ISTIL devenue Ecole polytechnique universitaire de Lyon, (Institut des sciences et techniques de l'ingénieur de Lyon, ancienne MIAGE de Lyon), écoles avec lesquelles l'Institution des Chartreux a un partenariat.

- Une licence professionnelle C3P SI, STIC (Sciences et techniques de l'information et de la communication, mention informatique générale), RC1 à Sup' La Mache, avec laquelle l'Institution des Chartreux a un partenariat.
- Intégrer d'autres écoles d'ingénieurs.
- Entrer sur le marché du travail en bénéficiant du service « Stages - Emploi » de l'Institution des Chartreux.

#### COMMENT REJOINDRE CES FORMATIONS ?

- En respectant l'exigence des Chartreux en termes de sérieux et d'investissement dans le travail personnel, l'assiduité et la ponctualité en cours.
- En acquérant les méthodes de travail de l'enseignement supérieur.
- En étant acteur de sa formation (participation aux réunions d'informations données par les différentes écoles).
- En s'inscrivant aux différents modules que l'on peut organiser pour ceux qui projettent d'accéder à des formations Bac + 3 ou Bac + 5 si le nombre de participants requis est atteint (10 minimum). Ces modules sont mis en place pour la préparation aux concours ESC (Passerelle et Tremplin) et à ceux des écoles d'ingénieurs avec lesquelles nous avons des liens de partenariat privilégiés.

#### NOTRE OBJECTIF

Faire des lycéens qui font confiance à l'Institution des Chartreux des étudiants capables d'aller au plus haut de leurs possibilités dans la préparation de diplômes assurant une bonne intégration sur le marché du travail. Faire que les étudiants deviennent des adultes responsables capables d'être les décideurs de demain. Pour cela, les étudiants peuvent me rencontrer très facilement pour un entretien personnalisé.

Ces filières seront, dans les années à venir, très demandeuses de cadres confirmés. Choisir ce type de formation technique tertiaire pour faire son premier cycle d'enseignement supérieur permet de déboucher, en la poursuivant en deuxième cycle, sur des métiers diversifiés où la dimension technique s'efface, surtout dans la filière comptable, au bénéfice de métiers de conseils.

Tout au long de l'année, je suis à la disposition des élèves de Seconde, Première et Terminale, ainsi qu'à celle de leurs familles, pour les aider dans le choix de leur orientation après le baccalauréat.



Bertrand Philippe,  
président de l'APEL

## L'Association des parents d'élèves aux Chartreux : des parents au service des parents

### L'APEL en France :

- 815 000 familles, dont 32 260 dans le Rhône et 44 623 dans l'Académie.
- 20 % des familles d'enfants scolarisés.

### L'APEL aux Chartreux :

- Tous les parents des élèves inscrits à l'Institution des Chartreux.
- Soit 2 000 familles sur trois sites du groupe scolaire Chartreux : l'Institution des Chartreux à la Croix-Rousse, le collège Les Chartreux - Saint Charles (Lyon 4<sup>ème</sup>) et l'école Les Chartreux - Saint Romain (Caluire).
- Animée par un conseil de 15 membres élus en assemblée générale.

Le conseil recrute cette année une dizaine de « membres invités », simples observateurs ou déjà impliqués dans l'une ou l'autre des activités de l'association.

L'APEL est au service des familles pour faciliter la vie quotidienne, informer, aider...

### Ses actions sont très diverses :

- Animation du BDI (Bureau de Documentation et d'Information) : une dizaine de parents gère une abondante documentation, accueille et renseigne élèves et parents sur les filières de formation et les métiers.
- Organisation d'une « soirée carrières » où les lycéens peuvent rencontrer des professionnels ou des représentants des écoles et universités de leur choix.
- Permanence et gestion du fonds documentaire des bibliothèques.
- Participation à la catéchèse et témoignage d'engagement chrétien auprès d'élèves de tous les niveaux de classe.
- Écoute des jeunes et de leurs difficultés : réflexion avec l'Institution sur les moyens les plus appropriés d'écouter les jeunes.
- Organisation de conférences – débats pour les élèves et leurs parents sur des thèmes tels que « la drogue », « les risques de l'Internet »...
- Contribution financière à des projets culturels ou éducatifs

(atelier jardin, théâtre, classes de mer, conteuse...).

- Organisation des fêtes des classes maternelles et primaires.
- Rencontres avec les responsables municipaux pour améliorer la sécurité des enfants aux abords de l'école.
- Amélioration des transports scolaires.
- Mise en place d'un co-voiturage sécurisé et "intra-Chartreux".
- Proposition de livraison des fournitures scolaires à domicile ([www.scoleo.fr](http://www.scoleo.fr)).

L'APEL veille à la bonne transmission des informations entre les parents et les différents acteurs de l'Institution des Chartreux, en respectant à la fois la transparence et la confidentialité :

- Les « parents correspondants », à la disposition des parents, écoutent leurs questions, remarques et suggestions, cherchent des solutions, informent, rassurent.
- Le bulletin de liaison « APEL INFOS » informe les parents de l'avancement des différentes actions.

L'APEL apporte son concours à des actions initiées par l'Institution des Chartreux :

- Conception et édition de la revue « Chartreux Actualités ».
- Participation au jumelage avec le collège Saint Georges au Liban.
- Présence régulière au Conseil pastoral et au Conseil de gestion.
- Participation à des groupes de travail :
  - Projet éducatif.
  - Aménagement des rencontres parents – professeurs.
  - Amélioration de la restauration.

### L'APEL accorde enfin une grande importance à l'accueil :

- Accueil des familles lors des journées « portes ouvertes », journées de pré-rentree, soirée carrières, rencontres parents - professeurs,
- Mise en relation des familles qui souhaitent échanger des services,
- Accompagnement des nouveaux qui cherchent leurs repères.

Accueil AG Portes ouvertes Rentrée	Catéchèse Financement, formations	Parents correspondants Réponses aux questions des parents	Soirée Carrières Forum Formations et métiers
Bibliothèque Achat livres	<b>L'APEL : Les parents au service des familles.</b>		BDI Information aux élèves Gestion documentaire
Sports Subventions Voyages championnats			Club DIP Club de discussion
Maternelle et primaire Accueil et fêtes Subventions aux projets de classe Bibliothèques			Conférence Parents - Elèves (drogues, internet, diététique...)
Chartreux Actualités Participation financière			APEL Infos Information aux parents

Si vous avez beaucoup ou peu de temps, ponctuellement, ou de façon régulière,

Si vous êtes séduits par l'activité intellectuelle ou si vous préférez les actions plus concrètes,

Nul besoin d'être élu pour participer à l'un ou l'autre des chantiers entrepris,

Vous pouvez « mettre la main à la pâte », nous ne serons jamais trop nombreux pour poursuivre notre engagement dont l'objectif est l'épanouissement de nos enfants.

**Alors venez nous rejoindre, nous vous accueillons avec grand plaisir.**

La tâche est passionnante et l'amitié est au rendez-vous.

Chacun donne le temps qu'il peut pour participer aux actions de l'APEL.

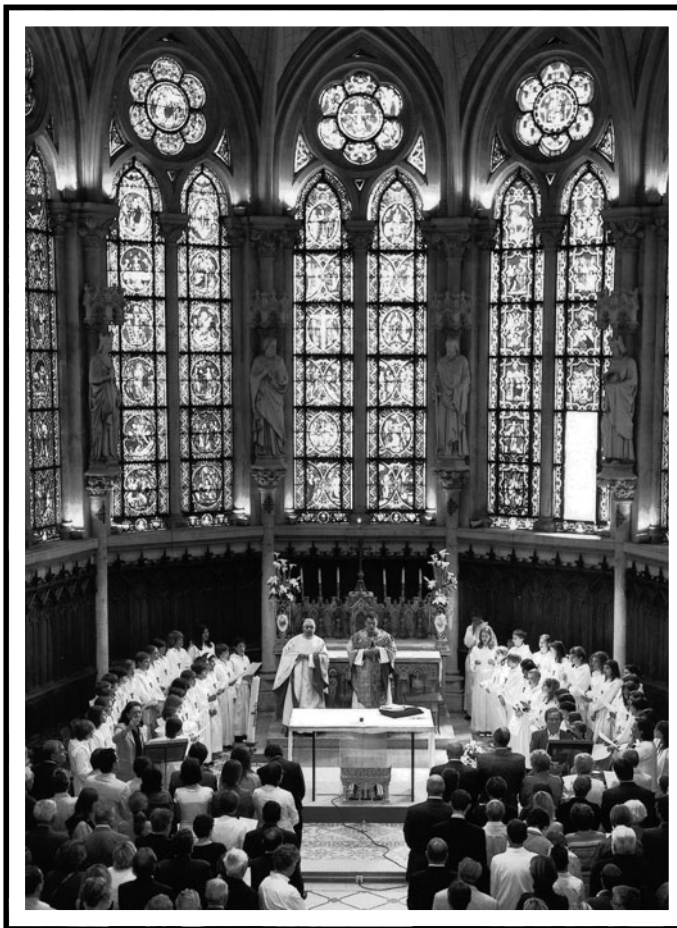
Tous les parents sont membres de l'APEL.

Contact : Bertrand PHILIPPE, Tél. 06 24 20 71 49

Pour plus d'informations, consultez notre site internet :  
[www.leschartreux.com](http://www.leschartreux.com)  
(rubrique Tissu associatif et liaisons fonctionnelles)

Tous les parents sont invités à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :  
mardi 27 septembre 2011 à 19h.

## L'ouverture chrétienne aux Chartreux



- M. l'abbé Mattéo Lo Gioco

**Directeur spirituel, coordinateur de la Pastorale scolaire du groupe Chartreux et les directeurs spirituels :**

- M. le Supérieur,

- M. l'abbé Eric de Nattes,

- M. l'abbé Henri Pillot,

- M. l'abbé Jean-Loup Chaize.

« Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte ». L'Ecole privée catholique, lieu d'enseignement et d'éducation, doit pouvoir répondre à cet

impératif exprimé dans la Première Épître de Pierre, devant toutes les générations qui lui sont confiées, avec générosité et compétence. Formulée de manière aussi large, cette exhortation pressante oblige chacun en quelque sorte, dans la communauté éducative - croyant, en recherche, dans le doute, agnostique, athée... - à rendre compte devant l'enfant, l'adolescent, l'étudiant, des convictions qui l'animent, de la foi qui l'habite. Exigence forte de se tenir « en vérité » devant les jeunes.

Ainsi, nous désirons ne jamais séparer l'instruction religieuse de la proposition des sacrements, d'une vie spirituelle et enfin de l'engagement envers l'autre, de la dimension caritative. La foi est à vivre et fait vivre, elle ne peut se réduire à un enseignement qui s'ajouterait aux autres.

• **À l'école**, dès les classes maternelles, les enfants reçoivent une initiation chrétienne et vivent une ou deux célébrations trimestrielles. Du CP au CM2, la catéchèse est assurée par les institutrices et des parents, dans le cadre scolaire. Le Père Mattéo Lo Gioco, aidé du Père de Nattes, du Père Colomb et du Père Chaize, assure la présence sacerdotale auprès des enfants. Ils coordonnent avec la directrice et les enseignantes, ainsi que les catéchistes, l'enseignement religieux donné aux enfants, ainsi que la préparation aux sacrements de l'initiation chrétienne : Baptême pour ceux qui le demandent durant leur scolarité et Première communion pour le plus grand nombre. Les enfants sont invités à vivre régulièrement le sacrement de réconciliation. Dans cette préparation aux sacrements, nous invitons des parents et des aînés dans la foi – élèves du lycée ou étudiants du post-bac – à accompagner les plus jeunes dans leur découverte de l'Évangile. Des célébrations trimestrielles ponctuent la vie spirituelle de l'école.

• **Au collège** : comme à l'école et au lycée, la responsabilité de la formation religieuse incombe aux directeurs concernés, aidés au plan spirituel par l'abbé Mattéo Lo Gioco. Elle comprend des activités obligatoires et des activités facultatives :

- Activités obligatoires : une heure d'enseignement (6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>) par semaine et au moins une célébration par trimestre religieux, plus, pour les élèves de sixième, un pèlerinage à Fourvière.

- Activités facultatives : club servant d'autel pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ; une célébration pénitentielle par trimestre, préparation au Baptême, à la Première communion, à la Profession de foi (5<sup>ème</sup>) et à la Confirmation (3<sup>ème</sup>) pour les enfants qui le demandent, des pèlerinages ou retraites à

Châteauneuf-de-Galaure (4<sup>ème</sup>), Ars (3<sup>ème</sup>), Champagne-sur-Rhône (candidats à la Confirmation) ; demi-journée spirituelle (4<sup>ème</sup>). Deux objectifs jalonnent la formation religieuse des enfants du collège :

- La Profession de foi en fin de classe de 5<sup>ème</sup>,
- Le sacrement de Confirmation en fin de 3<sup>ème</sup>.

Les programmes d'instruction religieuse visent la réalisation de ces objectifs tout en tenant compte des caractéristiques des élèves des classes concernées.

La Profession de foi n'est pas un sacrement mais seulement la prise en compte, libre et réfléchi, par l'enfant de l'engagement pris en son nom par ses parents, son parrain et sa marraine lors de son Baptême.

La Confirmation est par excellence le sacrement de la maturité chrétienne. En le recevant, l'enfant s'engage en effet à témoigner de sa foi. Cela suppose qu'il en ait une connaissance aussi approfondie que possible et qu'il en ait intégré les fondements.

#### Caractéristiques des élèves de ces classes et programmes :

**Les élèves de 6<sup>ème</sup>** ont en moyenne 11 ans lors de la rentrée scolaire. Plus des deux tiers proviennent d'autres établissements. Environ 15 % ne sont pas baptisés. Parmi ceux qui le sont, près de 9 % n'ont pas fait leur Première communion. Un petit nombre a reçu une initiation chrétienne de bon niveau, près de la moitié une information plutôt sommaire, et les autres ont tout à découvrir. Une telle hétérogénéité impose de limiter l'enseignement religieux à une simple remise à niveau pour que :

- les non baptisés soient suffisamment éclairés sur la foi catholique et puissent s'ils le souhaitent demander le Baptême,
- ceux qui n'ont pas encore fait leur Première communion aient la possibilité de la demander et de s'y préparer,
- tous soient prêts à aborder dans de bonnes conditions la préparation à la Profession de foi.

**Les élèves de 5<sup>ème</sup>** proviennent pour la plupart de l'Institution des Chartreux et ont donc reçu en 6<sup>ème</sup> la remise à niveau nécessaire. En cours d'année, ils entrent dans la pré-adolescence avec toutes ses caractéristiques. Il est nécessaire de prendre en compte ces nouveaux paramètres pour l'enseignement religieux, tant pour son fond que pour sa forme. Le fond vise directement la Profession de foi. Il importe qu'avant cette échéance, les enfants connaissent l'engagement pris en

leur nom le jour de leur Baptême et en aient saisi l'enjeu.

Au plan pédagogique, l'enseignement est dispensé à travers un certain nombre de thèmes proposés au choix des élèves. Ces thèmes sont très variés mais convergeant dans leur fond (le Credo).

Trois temps forts de type récollection et une retraite sont organisés pour ceux qui désirent faire leur Profession de foi. À ces occasions les fondements scripturaires du Credo sont étudiés et approfondis.

**Les élèves de 4<sup>ème</sup>** sont de jeunes adolescents au plein sens du terme. Désireux de s'affirmer mais incertains d'eux-mêmes, parfois inquiets, ils désirent être écoutés, attendent des réponses tout en affectant de vouloir résoudre eux-mêmes leurs problèmes. Possédant un esprit critique développé, ils aspirent à connaître et comprendre les fondements et la logique des choses, y compris, bien sûr dans le domaine religieux. Pour cette raison, il a été jugé opportun de leur faire saisir comment l'Ancien Testament annonce le Nouveau, à travers l'étude de quelques grandes figures de l'Ancien Testament, de l'Évangile de St Luc et des Actes des apôtres.

**Les élèves de 3<sup>ème</sup>**, déjà plus mûrs et plus posés que leurs cadets de 4<sup>ème</sup>, éprouvent davantage le besoin de se préparer à l'avenir. Aussi, l'enseignement religieux hebdomadaire concerne surtout l'abord chrétien d'un certain nombre des grands problèmes de notre temps : science et foi, aimer, les différentes obédiences chrétiennes, le mal et la souffrance, les sectes, etc... Outre cet enseignement dispensé à tous, les volontaires pour recevoir le sacrement de Confirmation reçoivent une formation spécifique à l'occasion de quatre temps forts et d'une retraite à Champagne-sur-Rhône. La préparation à la Confirmation est assurée par le Père Mattéo Lo Gioco et par les autres directeurs spirituels, aidés des enseignants du collège et du lycée.

• **Au lycée**, les directeurs ont la responsabilité de la culture religieuse et la coordonnent. Ils sont aidés par le Père Mattéo Lo Gioco et le Père de Nattes qui s'occupe aussi du post-bac. L'aumônier des Facultés catholiques a la charge des classes préparatoires à CPE, implantées à Saint-Just. Nous avons voulu un programme cohérent sur les trois niveaux du lycée.

**En Seconde**, les élèves sont invités à un parcours plus approfondi de l'histoire du Salut avec une intelligence du texte biblique. Des enseignants assurent cette partie commune du programme de culture religieuse. Les élèves participent à un « Amphi de culture religieuse » où sont abordés quelques questions sur le corps et sa représentation.

**En Première**, l'enseignement se structure autour des grands motifs théologiques élaborés par le christianisme : l'Incarnation, la Rédemption... avec leur illustration dans l'art, les débats qu'ils ont suscités dans la culture occidentale.

**En Terminale** enfin, classe de philosophie, les élèves parcourent les grandes objections faites au christianisme et les débats anthropologiques et éthiques qui en ont résulté, dont nous sommes directement les héritiers. Ces amphis de culture religieuse, assurés par le Père de Nattes et le Père Plessy, regroupent deux ou trois classes sur un trimestre. Ces amphis alternent avec des groupes plus restreints animés par des enseignants ou des parents d'élèves en vue d'un approfondissement sur des thèmes variés, bibliques, culturels, anthropologiques...

À chacun est assurée une pleine liberté de conscience qui caractérise une saine transmission de la Foi. Nous avons la conviction que cette liberté ne peut se construire que sur une proposition structurée. Nous faisons de notre mieux pour que chacun puisse assurer ses choix de manière pertinente, gage d'une vie adulte.

Pour chaque niveau, une retraite spirituelle est proposée aux élèves : à Chabeuil (26) pour les élèves de Terminale, au Puy-en-Velay pour ceux de Première et à Paray-le-Monial pour les élèves de Seconde.

**La pastorale des étudiants du post-bac CPGE Croix-Rousse** est placée sous la responsabilité du directeur de ces classes, aidé au plan spirituel par les prêtres de l'Institution. Trois activités sont proposées aux préparateurs :

- Le Concours général de théologie  
Organisé par le Collège des Bernardins, un professeur de philosophie des CPGE prépare les étudiants dans cette proposition, à la fois intellectuelle et pastorale.
- Un cycle de conférences proposant le témoignage de chrétiens engagés dans la vie publique (politique, artistique, entrepreneurial, universitaire...), ou l'intervention de spécialistes des grandes figures chrétiennes du XX<sup>ème</sup> siècle.
- Un week-end pastoral

Il est organisé par le directeur de ces classes et le préfet de l'internat.

Nous proposons aux étudiants une retraite de trois jours au Grand Saint Bernard, au mois de janvier.

À partir de la 4<sup>ème</sup> et jusqu'au post-bac, nous proposons une messe de communauté environ chaque mois et des temps de prière spécifiques pour le Carême. Le sacrement de réconciliation est vécu par tous ceux qui le désirent avant les grandes fêtes liturgiques qui ponctuent l'année. La préparation de la Confirmation s'effectue autour de plusieurs temps forts dans l'année, depuis la 3<sup>ème</sup> jusqu'au post-bac. Chaque année, plus de 100 élèves reçoivent ainsi le dernier sacrement de l'initiation chrétienne qu'est la confirmation. Au terme de cette préparation, nous souhaitons que les élèves, chacun à sa mesure, puissent vivre un engagement concret qui les introduise dans une fidélité à leur choix.

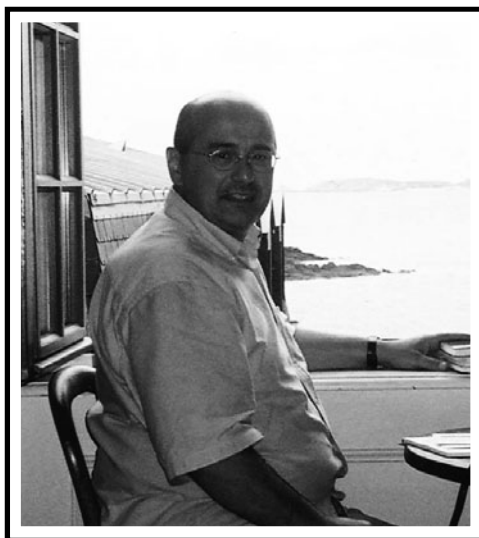
Tous les jours, l'eucharistie est célébrée dans la chapelle des Missionnaires à 12h05. Chacun, élève du primaire au post-bac, enseignant, catéchiste, personnel de l'Institution des Chartreux, est invité à y participer.

Chaque prêtre de la Maison assure un ministère auprès des élèves : écoute, discernement spirituel, approfondissement de la foi, accompagnement vers les sacrements. Nous nous réjouissons de cette richesse encore donnée aux Chartreux.

Un conseil pastoral enfin, réunissant des enseignants, des parents d'élèves, des catéchistes, les directeurs de division, des prêtres, le Supérieur de l'Institution, se retrouve pour repenser la proposition chrétienne dans l'établissement, chantier toujours ouvert.

L'Apôtre Paul rappelle avec fougue à ses chers Galates un peu « stupides » et qui se « détournent si facilement » du Christ : « Vous avez été appelés à la liberté. Mais que votre liberté ne soit pas un prétexte pour satisfaire votre égoïsme ; au contraire, mettez-vous, par amour, au service les uns des autres. Car toute la loi atteint sa perfection dans un seul commandement, et le voici : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Avec l'intelligence sans doute bornée qui est la nôtre et l'égoïsme auquel nous n'échappons jamais véritablement, nous tentons de nous éduquer les uns les autres à cette liberté qui nous a été donnée. Chaque année nous tentons avec enthousiasme de relever le défi de la liberté en Dieu, en espérant que l'ensemble de ces propositions aide et encourage chacun.

## PASSER / EVEILLER / OUVRIR



N'est-ce pas la visée de tout système éducatif que de passer des connaissances et d'éveiller l'intelligence ? Mais ne faut-il pas également proposer aux jeunes filles et aux jeunes gens que nous accompagnons d'autres horizons ? Les mettre au cœur du processus de création artistique, les introduire dans le champ de la pensée actuelle, leur faire rencontrer les acteurs du monde d'aujourd'hui, bref les ouvrir à la contemporanéité, voilà ce que l'Institution des Chartreux, par le biais de la direction des affaires culturelles, propose à l'entière communauté éducative. Ni cours de soutien ou d'approfondissement (encore moins modules ou spécialisation) : débats, conférences, visites ouvrent nos élèves à la diversité et à la controverse, dans le plaisir et l'étonnement de la rencontre avec d'autres pensées. Ecrivains, artistes, universitaires, metteurs en scène, économistes, hommes politiques mais aussi deux Prix Nobel de littérature ont évoqué leur art, leur point de vue, leur façon d'envisager notre temps, au cours de la décennie écoulée. Ils ont nourri la vie intellectuelle et spirituelle de nos élèves, ont certainement aiguisé leur curiosité, les ont aidés à surfer sur « la branloire pérenne »...

La féconde intuition de M. l'abbé Plessy, alors jeune supérieur, est devenue une institution au cœur de l'Institution : mais ne nous endormons pas ! Continuons à passer, à éveiller et ouvrons-nous, l'entière communauté éducative de l'Institution des Chartreux à ce monde passionnant qui nous entoure afin que nos élèves y trouvent non seulement leur place, mais qu'ils y trouvent aussi le bonheur !

PASSONS / EVEILLONS / OUVRONS

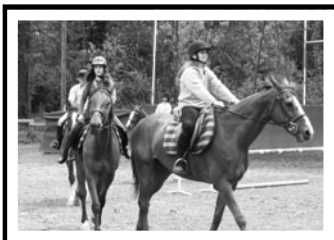
**Alain Gérente**  
Directeur  
des affaires culturelles



Christophe Lama,  
responsable des sports

## Les activités sportives en 2011-2012

### LES COURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE



Les cours sont inclus dans l'horaire scolaire des élèves. Pour participer aux cours d'Education Physique et Sportive (EPS), il est demandé aux élèves une tenue sportive comportant :

- un maillot sportif,
- une paire de chaussures de sport pour le travail en plein air,
- une paire de chaussures de sport pour le travail en salle extraite du sac de sport,
- une paire de chaussures de sport pour le travail en gymnastique (kroumirs recommandés, à défaut une paire de chaussettes blanches) extraite du sac de sport,
- un survêtement obligatoire pour l'hiver,
- une paire de chaussettes de sport et une serviette de toilette.

Chaque élément de la tenue doit être marqué aux nom et prénom de l'élève.

### ACTIVITES SPORTIVES DU MERCREDI APRES-MIDI

« L'association sportive a pour objet d'organiser et de développer la pratique du sport en vue de la compétition ».

### Organisation

Nous proposons aux élèves deux formules :

- Activité minimale ou « Club Olympique Chartreux »

Elle consiste uniquement en des entraînements obligatoires et des matches selon le calendrier de l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre).

Une communication hebdomadaire est faite le lundi sur les panneaux d'affichage des cours de récréation concernant l'horaire exact du match ou de l'entraînement. Le reste du temps, c'est-à-dire avant, après ou complètement (si rien n'est prévu), les élèves seront libres et non encadrés.

- Activité maximale (13h - 17h)

Elle aura les mêmes activités sportives que l'activité minimale, mais elle sera complétée avant, après ou à la place par d'autres activités éducatives ou distrayantes (activités vidéo, étude surveillée, documentation au CDI, foyer).

Elle sera organisée tous les mercredis de 13h à 17h, dès le troisième mercredi de l'année scolaire.

### Inscriptions

Pour s'inscrire aux activités sportives du mercredi après-midi, il faudra compléter avec soin la feuille qui sera remise pendant le premier devoir surveillé pour le collège, pendant le premier cours d'EPS pour le lycée.

L'inscription en Formule Maxima des élèves externes et demi-pensionnaires doit se faire par écrit auprès du responsable des sports. Elle demeure valable pour la totalité de l'année scolaire, sauf contordre écrit des parents.

Le cumul des sports individuels est autorisé dans la mesure du possible, mais un élève ne peut pratiquer qu'un seul sport d'équipe. Chaque sportif doit avoir une « licence - assurance UGSEL ». De ce fait, il doit joindre un **certificat médical de non contre-indication** à la pratique sportive en compétition.

**La participation financière**

- Activité minimale ou « Club Olympique des Chartreux » : 18 € pour l'année.
- Activité maximale : 18 € pour l'année + 25 € par trimestre pour les externes et les demi-pensionnaires (frais compris pour les internes).

Seules les leçons d'escrime se paient directement au Comité du Rhône d'escrime (cotisation annuelle).

Pour l'équitation, le tennis, le secourisme et la danse, une cotisation supplémentaire, en fonction du coût et du nombre de séances, sera réclamée dès confirmation de l'inscription, courant du deuxième trimestre.

**ASSIDUITE**

(aux activités sportives du mercredi après-midi)

Un élève qui choisit de pratiquer un sport le mercredi se doit de rester fidèle à son engagement.

Nous souhaitons la collaboration des parents pour obtenir des élèves la persévérance sans laquelle aucune organisation n'est possible. Les défaillances fantaisistes et les absences non motivées entraînent pour les équipiers une gêne grave et, pour les autres établissements participant aux compétitions, de sérieuses difficultés.

Toute absence d'un élève inscrit en activité maximale doit être signalée au responsable des sports par un mot des parents, si possible à l'avance, précisant le nom, le prénom, la classe de l'élève et l'activité.

**Sports proposés aux deux options, minimale et maximale (en fonction d'un nombre suffisant d'inscriptions dans chaque activité et de la disponibilité des installations) :**

**SPORTS D'ÉQUIPES : TRI-SPORTS COLLECTIFS**

FOOTBALL  
FUTSAL (Lycée)  
HAND-BALL

**SPORTS INDIVIDUELS :**

AVIRON  
CROSS-COUNTRY  
DANSE (6<sup>ème</sup> à Terminale)  
ESCRIME  
NATATION  
(école de natation, entraînement et compétition)  
SECOURISME  
SKI (compétition)  
TENNIS DE TABLE  

---

EQUITATION\*  
MUR D'ESCALADE\*  
TENNIS\*

\* à partir du printemps

## Questions pratiques

### POUR LES CLASSES SECONDAIRES

#### ADMINISTRATION

##### • Comment obtenir un certificat de scolarité ?

Vous recevrez en début d'année scolaire deux certificats de scolarité pour l'année en cours.

##### • Quels sont les frais annexes, en dehors de la scolarité ?

Les voyages, sorties culturelles, photos, repas de classe, activités exceptionnelles et les ouvrages de lecture obligatoire restent à la charge des parents

#### PRÉSENCE DES ÉLÈVES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

##### • Les élèves sont-ils autorisés à quitter l'établissement ?

Les élèves sont sous la responsabilité de l'établissement à partir du moment où ils y entrent (le dimanche soir ou le lundi matin pour les internes, le matin avant le premier cours pour les externes et les demi-pensionnaires) jusqu'à leur départ (le vendredi après les cours pour les internes, à la fin des cours pour les externes et demi-pensionnaires). Durant cette période, toute sortie doit être autorisée par un directeur de division ou le surveillant général, même si elle a été demandée par les parents (les demandes doivent obligatoirement être faites par écrit et signées au minimum 24h auparavant). Les demi-pensionnaires et internes de Première et Terminale sont toutefois autorisés à sortir entre la fin de leur repas (ils doivent obligatoirement manger à l'Institution) et leur premier cours de l'après-midi. Aucun élève n'est autorisé à sortir durant la récréation de 9h50 à 10h10 et de 15h à 15h15. Tout élève qui quitte l'établissement sans y avoir été autorisé, s'expose à des sanctions. Toute demande d'autorisation d'absence pour raisons personnelles et familiales d'importance (mariage...) est à faire auprès du Supérieur de l'Institution.

##### • Présence des élèves internes

De 17h à 8h, les internes demeurent sous la responsabilité de l'établissement.

Aucune sortie n'est permise durant cette période sans autorisation écrite demandée au moins 24 heures avant au préfet de l'internat.

#### ABSENCE

##### • Qui prévenir si mon enfant est absent ou en retard ?

Quelle qu'en soit la raison, prévenir le maître d'externat dès que possible. À son retour, l'élève remettra un justificatif à son maître d'externat ou, en cas de maladie prolongée, un certificat médical. Les parents des internes rentrant le dimanche soir doivent prévenir de l'absence ou du retard de leur enfant en laissant un message sur répondeur (6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> Croix-Rousse : 04 72 00 75 33 ; 4<sup>ème</sup> à Terminale Croix-Rousse : 04 72 00 75 60 / 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> St-Charles : 04 78 29 87 09).

#### DISPENSE D'EPS

##### • Comment procéder pour une dispense d'EPS ?

Au collège, en Seconde et en Première : en porter l'indication sur le carnet de correspondance.

En Terminale : toute demande de dispense doit être formulée par écrit, sur papier libre, auprès du directeur de division.

#### COMMUNICATION

##### • Comment l'établissement communique-t-il avec les parents ?

Le contact régulier est assuré par divers moyens :

- les bulletins de notes mensuels et trimestriels,
- les contacts téléphoniques,
- les rencontres individuelles et parents-professeurs.

##### • Comment obtenir un rendez-vous ?

- Avec le chef d'établissement : en téléphonant à son assistante.
- Avec le directeur de division : en lui téléphonant pendant ses permanences téléphoniques.
- Avec le préfet de l'internat : en laissant un message sur le répondeur de l'internat ou en lui téléphonant pendant ses heures de permanence téléphonique.
- Avec un professeur : par écrit, par l'intermédiaire du carnet de correspondance.

##### • Comment laisser un message à un interne ?

S'adresser au maître de l'internat de sa division ou laisser un message sur le répondeur prévu à cet effet :

6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> Croix-Rousse : 04 72 00 75 33 ; 4<sup>ème</sup> à Terminale Croix-Rousse : 04 72 00 75 60.

Il n'est PAS possible d'envoyer un fax à un élève.

##### • Un enfant peut-il joindre ses parents par téléphone ?

Une cabine téléphonique est à la disposition des élèves (paiement par carte) à côté de l'accueil. Les internes utilisent les temps de récréation pour téléphoner. L'usage du téléphone n'est pas autorisé dans les chambres. L'usage du téléphone portable est interdit au collège, excepté en cas de grande urgence avec l'autorisation du directeur de division ou du maître d'externat.

##### • Comment les élèves s'informent-ils sur leur orientation ?

Afin d'aider les élèves à mieux choisir leur voie pour l'avenir, nous nous efforçons de les renseigner de la façon la plus complète et variée possible avec :

- la participation aux journées des lycéens (élèves de Terminale),
- une soirée carrières organisée par l'APEL des Chartreux.
- des présentations individuelles d'écoles à partir du mois de décembre,
- un service d'information compétent et disponible par les membres du BDI.

## Questions pratiques

### RESTAURATION

#### • Un élève externe peut-il exceptionnellement prendre son repas à l'Institution ?

Pour ces élèves, des tickets-repas sont vendus à l'unité (6,50 €) ou par carnet de 10 (63 €) au Service Comptabilité (sur la Cour d'Honneur) pendant les récréations : de 9h50 à 10h10 et de 15h à 15h15 pour les élèves, et toute la journée pour les parents. L'élève est alors considéré comme demi-pensionnaire dès lors qu'il déjeune à l'Institution.

Les demi-pensionnaires qui désirent déjeuner le mercredi doivent également acheter un ticket-repas.

### OBJETS PERDUS

Les petits objets de valeur sont à récupérer à l'accueil-standard (montre, bijou, lunettes...). Les vêtements, sacs et autres objets sont à réclamer aux maîtres d'externat ou au bureau des sports. L'Institution des Chartreux n'est pas responsable des vols et des pertes. Nous conseillons donc aux parents de ne pas confier des objets de valeur à leurs enfants.

### FACTURATION

Le Service Comptabilité transmet aux familles une facture trimestrielle (fin septembre : 1<sup>er</sup> trimestre ; fin décembre : 2<sup>ème</sup> trimestre ; courant avril : 3<sup>ème</sup> trimestre).

Chaque facture comporte les éléments suivants :

- la contribution familiale,
- les frais fixes et la cotisation APEL (au 1<sup>er</sup> trimestre uniquement),
- éventuellement, les frais de demi-pension (repas de midi) ou de pension,
- le remboursement de dépenses occasionnelles engagées pour certaines activités spécifiques ou fournitures particulières.

Conditions de paiement :

Nos factures sont à honorer à réception, à moins d'un accord avec le Service Comptabilité (Mme Belfar) pour tout paiement échelonné. Modalités de règlement : par chèque à l'ordre de l'Institution des Chartreux, en espèces ou par carte bancaire (sur le site de la Croix-Rousse).

## POUR LES CLASSES POST-BAC

### ADMINISTRATION

#### • Comment obtenir un certificat de scolarité ?

Vous recevrez en début d'année scolaire deux certificats de scolarité pour l'année en cours (possibilité d'en obtenir en cours d'année auprès du Secrétariat post-bac).

#### • Quels sont les frais annexes, en dehors de la scolarité ?

Voir page 37.

### ABSENCE

#### • Qui prévenir si l'étudiant est absent ou en retard ?

Quelle qu'en soit la raison, prévenir dès que possible le Secrétariat

des prépas (tél. 04 72 00 75 66) ou le Secrétariat des BTS et DCC (tél. 04 72 00 75 78). Toutes les absences sont à justifier par certificat médical ou par les parents.

Pour un étudiant interne : l'étudiant doit avertir un de ses camarades qui informe le Secrétariat de cette absence. L'étudiant doit se rendre à l'infirmerie.

Pour un étudiant externe : l'étudiant ou ses parents doivent prévenir par téléphone au plus tôt de l'absence et de la date prévue de retour.

Ces absences seront comptabilisées et inscrites sur le bulletin. Aucun cours n'est optionnel.

Les absences en colles orales et DS suivront le même régime.

Tout élève absent à un DS aura la note de 0/20.

### COMMUNICATION

#### • Comment obtenir un rendez-vous ?

Avec le chef d'établissement : en téléphonant à son assistante.

Avec le directeur de division : en lui téléphonant pendant ses permanences téléphoniques ou en téléphonant au Secrétariat post-bac.

Avec le préfet de l'internat : en laissant un message sur le répondeur de l'internat (tél. 04 72 00 75 69) ou en lui téléphonant pendant ses heures de permanence téléphonique.

#### • Un étudiant peut-il joindre ses parents par téléphone ?

Les étudiants utilisent les temps de récréation pour téléphoner. L'usage du téléphone n'est pas autorisé dans les chambres.

### RESTAURATION

#### • Un étudiant externe peut-il exceptionnellement prendre son repas à l'Institution ?

Les tickets-repas sont vendus à l'unité au Service Comptabilité pendant les récréations (voir tarifs plus haut).

#### • Possibilité de restauration au restaurant universitaire Diderot.

### OBJETS PERDUS

Les petits objets de valeur sont à récupérer à l'accueil - standard (montre, bijou, lunettes...). Les vêtements, sacs et autres objets sont à réclamer au bureau des sports. L'Institution des Chartreux n'est pas responsable des vols et des pertes. Nous conseillons donc aux parents de ne pas confier des objets de valeurs à leurs enfants.

### FACTURATION

Conditions de paiement : les factures sont à honorer à réception, à moins d'un accord avec le Service Comptabilité (Mme Belfar) pour tout paiement échelonné.

Modalités de règlement : par chèque à l'ordre de l'Institution des Chartreux, en espèces ou par carte bancaire (sur le site de la Croix-Rousse).

## Résultats aux examens 2011

### BACCALAURÉAT

À l'Institution, nous proposons les services du Baccalauréat général : littéraire, économique et social, et scientifique.

Ces classes conduisent logiquement tous les élèves à se présenter aux épreuves, dont les coefficients figurent dans le tableau ci-dessous. Notre objectif est clairement que tous les élèves entrant en classe de Terminale soient bacheliers à la fin de l'année, si possible avec mention.

Disciplines	Coefficients		
	Bac L	Bac ES	Bac S
Philosophie	7	4	3
Français	5	4	4
Histoire-géographie	4	5	3
Littérature	4	-	-
LV1	4	3	3
LV2	4	3	2
Mathématiques	-	5	7
EPS	2	2	2
Sciences économiques	-	7	-
Sciences physiques	-	-	6
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	-	-	6
Spécialités			
LV3 Italien	4	-	-
Latin	4	-	-
LV1 Anglais	4	2	-
Grec	4	-	-
Mathématiques	3	2	2
Sciences économiques	-	2	-
Sciences physiques	-	-	2
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	-	-	2

**RESULTATS AU BACCALAUREAT**

**SERIE L**  
**22 admis sur 22**  
**100 %**  
 4 mentions TB  
 7 mentions B  
 7 mentions AB  
 Moyenne Académique : 71,3 %

**SERIE ES**  
**82 admis sur 82**  
**100 %**  
 11 mentions TB  
 36 mentions B  
 31 mentions AB  
 Moyenne Académique : 75,6 %

**SERIE S**  
**108 admis sur 108**  
**100 %**  
 30 mentions TB  
 43 mentions B  
 33 mentions AB  
 Moyenne Académique : 82,2 %

**212 admis sur 212 élèves**  
**100 %**  
 dont  
 45 mentions TB  
 86 mentions B  
 71 mentions AB  
 soit **202 mentions sur 212 admis**  
 (95,3 % ont réussi avec mention)  
 Moyenne Académique : 78,4 %

**RESULTATS AU BREVET DES COLLEGES**

**198 admis sur 198 élèves**  
**100 %**  
 dont  
 17 mentions TB  
 71 mentions B  
 93 mentions AB  
 soit **178 mentions sur 198 admis**  
 (90 % ont réussi avec mention)

**RESULTATS AU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR**

**BTS Comptabilité - Gestion**  
 44 admis sur 46  
**95,7 %**  
 Moyenne Académique  
 67,4 %

**BTS Informatique de Gestion**  
 20 admis sur 21  
**Option Développeur : 100 %**  
**Option Réseau : 87,5 %**  
 Moyenne Académique  
 Option Développeur : 79 %  
 Option Réseau : 69,7 %

## Palmarès sportif 2010-2011 - Sports collectifs

**FOOT BENJAMINS GARCONS 1 - 2ÈME DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL**

CHAMALY Guillaume	5 <sup>°</sup> B	EYRAL Victor	5 <sup>°</sup> B	PAQUIEN Clément	4 <sup>°</sup> E	PRATS LADOUS Victor	5 <sup>°</sup> F
CROIZAT Gaspard	5 <sup>°</sup> B	GODART Charles	5 <sup>°</sup> B	PASQUIER DES Alexandre	5 <sup>°</sup> F		
DE VILLERS Frédéric	5 <sup>°</sup> F	DES MARRAUD Thibault	5 <sup>°</sup> F	PECCHIA Baptiste	5 <sup>°</sup> F		

**FOOT BENJAMINS GARCONS 2 - 5ÈME DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL**

BERTRAND Théodore	5 <sup>°</sup> B	DE LIEDEKER Christian	6 <sup>°</sup> B	MOUTAOUAKIL Louis	5 <sup>°</sup> F	VINCENDON Medhi	6 <sup>°</sup> F
COLLET Enzo	5 <sup>°</sup> B	GRANGE Alois	6 <sup>°</sup> E	RICHARD Malo	6 <sup>°</sup> D	WOJTKOWIAK Vassili	6 <sup>°</sup> F
DANANCHER Edouard	6 <sup>°</sup> B	GUINAND Benjamin	6 <sup>°</sup> A	SAVOYAT Hugo	5 <sup>°</sup> B		

**FOOT MINIMES GARCONS 1 - 1ER CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - 4ÈME FINALE SUPER RÉGION - 1ER COUPE DE PRINTEMPS**

BARDET Thomas	4 <sup>°</sup> G	BARRE Pierre	3 <sup>°</sup> B	FEUILLAS Antoine	4 <sup>°</sup> F	DENECK Charles Henri	2 <sup>°</sup> E
BARRE Guillaume	4 <sup>°</sup> B	BESNARD Arthur	3 <sup>°</sup> A	DE SEYSSSEL Théophile	3 <sup>°</sup> B	SAUVAGE Thomas	3 <sup>°</sup> B
BERNARD Paul	4 <sup>°</sup> E	DE LA CHAPELLE Guillaume	3 <sup>°</sup> C	REYX Julien	2 <sup>°</sup> 5	VAN KOTE Sébastien	3 <sup>°</sup> F
MOUTTON-PER Pierre-Louis	3 <sup>°</sup> A	DE MONTAIGNE Guilhen	2 <sup>°</sup> 3	SALICHON Polivier	4 <sup>°</sup> F	PAYET Charles	4 <sup>°</sup> B

**FOOT MINIMES GARCONS 2 - 6ÈME CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - 6ÈME COUPE DE PRINTEMPS**

BARRANGER Pierre	4 <sup>°</sup> B	DES COLAS Timothée	4 <sup>°</sup> C	DUQUESNE Hugo	4 <sup>°</sup> B	PEREZ Léo	4 <sup>°</sup> D
BASSI Antoine	4 <sup>°</sup> A	COLOMBE Matthieu	2 <sup>°</sup> 3	FARON Charlie	4 <sup>°</sup> B	PERROUD Maxime	4 <sup>°</sup> F
BOILLOT Paul	4 <sup>°</sup> B	DANANCHER Valentin	4 <sup>°</sup> B	HARAT Louis	4 <sup>°</sup> A	POLITI Oscar	4 <sup>°</sup> B
BRAILLON Arnaud	3 <sup>°</sup> G	DUBREUIL Victor	3 <sup>°</sup> A	MIALON Benjamin	4 <sup>°</sup> D	ROSSIGNOL Hugo	4 <sup>°</sup> B

**FOOT CADETS GARCONS - 4ÈME DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL**

BOIS Antoine	1S2	CERATO Romain	2 <sup>°</sup> 7	JEAMMET Pierre	2 <sup>°</sup> 5	PAGET-BLANC Léo	2 <sup>°</sup> 8
CAILLEUX Charles	2 <sup>°</sup> 7	GREINER Loïc	2 <sup>°</sup> 6	LAFOUCRIERE Hugo	2 <sup>°</sup> 7	RIBEIRO Stéphane	1 <sup>°</sup> L
BRULE Clément	2 <sup>°</sup> 8	IVANEZ Alexandre	1S2	NICOL Hector	2 <sup>°</sup> 7		

**HAND BENJAMINS/BENJAMINES - 4ÈME DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL**

DE SEYSSSEL Briec	6 <sup>°</sup> B	GENTIE Côme	5 <sup>°</sup> E	MARTEL Arthur	6 <sup>°</sup> A	RENAUD Julien	5 <sup>°</sup> E
DE METZ Antoine	5 <sup>°</sup> C	LEGRAND Adrien	5 <sup>°</sup> C	MOLIN Jean	6 <sup>°</sup> B	TEMPERE Gabrielle	6 <sup>°</sup> A
EMIN Paul	6 <sup>°</sup> B	MAJERUS Lucas	6 <sup>°</sup> A	RAY Romain	5 <sup>°</sup> G	THOMAS Tugdual	6 <sup>°</sup> A

**HAND MINIMES FILLES -**

1ÈRE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - 3ÈME CHAMPIONNAT SUPER-RÉGIONAL - 1ÈRE DISTRICT ET INTER-DISTRICT UNSS - 2ÈME CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL UNSS

BARBIER Margot	4 <sup>°</sup> A	DE LIEDEKER Charlotte	3 <sup>°</sup> A	MATUSZYK Déborah	5 <sup>°</sup> F	RIVIÈRE M.Charlotte	4 <sup>°</sup> A
BERTRAND DE B Alix	3 <sup>°</sup> F	DE METZ Camille	4 <sup>°</sup> D	MOUREY Mathilde	4 <sup>°</sup> G	TISSIER Louise	4 <sup>°</sup> D
CHAPELLE Philippine	3 <sup>°</sup> D	FATTON Paola	4 <sup>°</sup> G	POUZET Clémentine	4 <sup>°</sup> A	VERCHERE Justine	4 <sup>°</sup> A
CHATIN Maelle	3 <sup>°</sup> A	FURGE Amélie	4 <sup>°</sup> C	PREVOST Clothilde	3 <sup>°</sup> D	ZSCHACHLITZ Carla	4 <sup>°</sup> D
CRESPIN Margot	3 <sup>°</sup> A	MARTEL Camille	4 <sup>°</sup> A				

**HAND CADETS - 2ÈME DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - 4ÈME DU CHAMPIONNAT SUPER RÉGION**

BIDAU Jukien	2 <sup>°</sup> 9	JUNG Louis	1S4	RUFFIER Augustin	1S3	PAJOT Julian Alexandre	2 <sup>°</sup> 3
BERARDAN Julien	1S2	DE PIERRE DE BERNIS Louis	1E1	CHABERT Thomas	1S4	PINQUET Brice	2 <sup>°</sup> 2
CURNIER Romain	1S2	LEGRAND Charles	1S3	CROZE Augustin	1ES2	RAULT Matthieu	2 <sup>°</sup> 9
DECOCK Lucas	1S3	NEURAZ Thomas	1ES3	MONTJOTIN Matthieu	1S4	SAHLI Amir	1S3
DELIRY Côme	1ES1	NICOLI Quentin	2 <sup>°</sup> 4				

**HAND CADETTES**

BAILLY Clémence	3 <sup>°</sup> C	DE RAMBUTEAU Mathilde TS4		GUITARD Marie	2 <sup>°</sup> 4	GUERREIRO Oriane	2 <sup>°</sup> 8
BAZUS Valentine	2 <sup>°</sup> 6	DERIEUX Isabeau	2 <sup>°</sup> 4	GALLIOT Roxane	TE1	PINAUD Phylicia	3 <sup>°</sup> D
DE MONTAIGNAC Solène	1S1	FOREST Clémence	2 <sup>°</sup> 6	GENTIE Marie	TS4		
DE RAMBUTEAU Cécile	2 <sup>°</sup> 5	GALAN Inès	2 <sup>°</sup> 8				

**HAND JUNIORS - 2ÈME DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - 2ÈME DU CHAMPIONNAT SUPER RÉGION**

ANGLEYS Mathieu	TS2	CAMILLI Hugo	TS1	LOCATELLI Victor	TS1	SESTER Pierre Julien	TE3
ABHAMON Antoine	TS3	DENECK Thibault	TS1	DES MAROT Alexandre	TE2	SESTER J Thomas	1ES2
DE BERNIS Louis	TE1	JAMET J.Baptiste	TS3	MESTELAN Maximilien	1ES2		

Vie sportive

## Palmarès sportif 2010-2011 - Sports individuels

BENJAMINS

MINIMES

CADETS

JUNIORS

## CROSS

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL	FYFE Grégoire 5°D - 1°	HUGONNET Maïssa 4°A - 4°	PREVOST Maguelonne 1L - 3°	TISSOT-FAVRE Alice TE2 - 3°
	<b>EQUIPE</b> FYFE Grégoire 5°D ROBIN Thibault 6°A - 2° CARREL Hippolyte 5°C GENTIEU Côme 5°E		GENTIEU Victor 2°3 - 2°	PARROT Amaury TS1 - 4°
CHAMPIONNAT REGIONAL	FYFE Grégoire 5°D - 8°	HUGONNET Maïssa 4°A - 4° NAZON Philaë 4°A - 11°	GENTIEU Victor 2°3 - 4°	PARROT Amaury TS1 - 2°
	<b>EQUIPE</b> FYFE Grégoire 5°D ROBIN Thibault 6°A - 6°/21 CARREL Hippolyte 5°C GENTIEU Côme 5°E			
CHAMPIONNAT NATIONAL				GENTIEU Victor 2°3 - 67° /135

## SKI ALPIN GEANT - PARALLELE

CHAMPIONNAT RÉGIONAL		<b>GÉNÉRAL</b> TRAUCHESSEC Adrien 4°C - 1°/68 THIOLLIER Félix 1ES1 - 11°/68 THIOLLIER Charles 3°A - 15°/68 BRIEUC Jan 4°A - 18°/68 BALAY Victor 5°E - 20°/68 POUZET Clémentine 4°A - 22°/68 RENAUD Julien 5°E - 26°/68 PEYRON Maxime 5°G - 27°/68 RENIVIDAUD Albéric 5°B - 29°/68	<b>LYCÉE GARCONS</b> THIOLLIER Félix 1ES1 - 4°/15 NICOLI Quentin 2°4 - 7°/26	
	<b>COLLÈGE 1 FILLES</b> GENOULAZ Juliette 5°B - 2°/6 DESOMBRE Constance 5°B - 4°/6 BARROLLIER Danaé 5°B - 5°/6 <b>COLLÈGE 1 GARCONS</b> BALAY Victor 5°E - 4°/12 RENAUD Julien 5°E - 5°/12 PEYRON Maxime 5°G - 6°/12 RENIVIDAUD Albéric 5°B - 7°/12 FIVET Arthur 5°A - 8°/12	<b>COLLÈGE 2 FILLES</b> POUZET Clémentine 4°A - 3°/11 VERCHERE Justine 4°A - 5°/11 DURAND Aloïs 5°A - 7°/11 <b>COLLÈGE 2 GARCONS</b> TRAUCHESSEC Adrien 4°C - 1°/20 THIOLLIER Charles 3°A - 7°/20 BRIEUC Jan 4°A - 8°/20 BAGHDASSARIAN Thibault 3°B - 12°/20		
CHAMPIONNAT NATIONAL		<b>COLLÈGE 2 GARCONS</b> TRAUCHESSEC Adrien 4°C - 3°/26 BRIEUC Jan 17°/26		

## NATATION INDIVIDUEL

CHAMPIONNAT REGIONAL	PAPILLON	HARTMANN Chloé 6°B - 4° MARCHAND Raphaël 5°A - 6°	GUICHON Priscille 3°B - 1°	
	DOS		DURAND Lorraine 2°3 - 4°	
	BRASSE	LHEUREUX Calypso 6°D - 5°	DURAND Lorraine 2°3 - 1° MARCHAND Raphaël 5°A - 12° FOSSORRIER Axel 3°A - 7°	FOSSORRIER Joël 1S2 - 1°
	NAGE LIBRE		GUICHON Priscille 3°B - 3° DURAND Lorraine 2°3 - 9°	FOSSORRIER Joël 1S2 - 6° JAME Hadrien 2°3 - 5°
	4 NAGES		GIGNOUX Robin 4°G - 2°	

BENJAMINS

MINIMES

CADETS

JUNIOR

## NATATION PROMOTIONNEL

CHAMPIONNAT  
REGIONAL

PAPILLON	HARTMANN Chloé 6°B - 1°	GUICHON Priscille 3°B - 1°	FOSSORRIER Joël 1S2 - 3°	
DOS	HARTMANN Chloé 6°B - 1° CARDE Nils 6°C - 5°	GUICHON Priscille 3°B - 1° DURAND Lorraine 2°3 - 3°		
BRASSE	VINCENT Emilie 6°B - 3°	DURAND Lorraine 2°3 - 1° LAVEAU Solène 3°A - 4° FOSSORRIER Axel 3°A - 4°	FOSSORRIER Joël 1S2 - 1° JAME Hadrien 2°3 - 4°	
NAGE LIBRE	HARTMANN Chloé 6°B - 2° VINCENT Emilie 6°B - 3°	GUICHON Priscille 3°B - 1° DURAND Lorraine 2°3 - 3° FOSSORRIER Axel 3°A - 4°	FOSSORRIER Joël 1S2 - 3° JAME Hadrien 2°3 - 5°	
RELAIS NAGE LIBRE				
RELAIS 4 NAGES		DURAND Lorraine 2°3 GUICHON Priscille 3°B - 1° HARTMANN Chloé 6°B VINCENT Emilie 6°B		
DOS		GUICHON Priscille 3°B - 2° DURAND Lorraine 2°3 - 8°		
BRASSE		DURAND Lorraine 2°3 - 8°	FOSSORRIER Joël 1S2 - 2°	
NAGE LIBRE		GUICHON Priscille 3°B - 2°	JAME Hadrien 2°3 - 30°	BIGOT Mathieu TS1 - 20°

CHAMPIONNAT  
NATIONAL

BENJAMINS

MINIMES

CADETS

JUNIOR

## NATATION CRITERIUM NATIONAL - PAR EQUIPES

CHAMPIONNAT NATIONAL			<b>EQUIPE LYCÉE</b> DURAND Lorraine 2°3 FOSSORRIER Joël 1S2 JAME Hadrien 2°3 - 2° BIGOT Mathieu TS1	<b>EQUIPE LYCÉE</b> DURAND Lorraine 2°3 FOSSORRIER Joël 1S2 JAME Hadrien 2°3 - 9° BIGOT Mathieu TS1
-------------------------	--	--	---	---

## Calendrier 2011 - 2012

**ACCUEIL INDIVIDUEL DES ELEVES ET DE LEURS PARENTS****Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

- 6<sup>ème</sup> : vendredi 2 septembre, de 17h15 à 19h
- Ecole : vendredi 2 septembre, de 16h30 à 18h30

**Ecole Les Chartreux – Saint Romain** (72 rue Pierre Brunier) :

- Lundi 5 septembre, de 16h30 à 18h

**RENTREE DES ELEVES 2011-2012****Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

- Ecole : lundi 5 septembre à 9h
- 6<sup>ème</sup> : lundi 5 septembre à 9h
- 5<sup>ème</sup> : mardi 6 septembre à 14h
- 4<sup>ème</sup> : mardi 6 septembre à 9h30
- 3<sup>ème</sup> : lundi 5 septembre à 9h30
- 2<sup>nde</sup> - 1<sup>ère</sup> - Terminale : mardi 6 septembre à 9h (2<sup>nde</sup>), 14h30 (1<sup>ère</sup>) et 10h (Terminale)
- HEC 1<sup>ère</sup> année - Sciences-Po - HK BL: mercredi 7 septembre à 8h
- HEC 2<sup>ème</sup> année - K BL : lundi 5 septembre à 8h
- BTS 1<sup>ère</sup> année : mardi 6 septembre à 15h
- BTS 2<sup>ème</sup> année : lundi 5 septembre à 14h
- DCG L1 – L2 – L3 : mercredi 7 septembre à 9h

**Collège des Chartreux – Saint Charles** (22 rue Bonin) :

- 6<sup>ème</sup> : mardi 6 septembre à 9h30
- 5<sup>ème</sup> : mardi 6 septembre à 9h
- 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> : lundi 5 septembre 9h

**Ecole Les Chartreux – Saint Romain** (72 rue Pierre Brunier) :

- Lundi 5 septembre à 9h (CP, CE et CM) et à 10h (maternelles)

**REUNIONS DE PARENTS****Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

- Vendredi 9 septembre à 18h pour les Terminales
- Mercredi 7 septembre à 20h pour les CP
- Mardi 13 septembre à 18h30 pour les sixièmes
- Mercredi 14 septembre à 19h pour les BTS 2<sup>ème</sup> année
- Vendredi 16 septembre à 18h pour les troisièmes
- Lundi 19 septembre à 18h30 pour les quatrièmes
- Mercredi 21 septembre à 20h pour les maternelles

- Mercredi 21 septembre à 20h30 pour les HEC 1<sup>ère</sup> année
- Vendredi 23 septembre à 18h pour les secondes
- Samedi 24 septembre à 9h pour les CE1 à CM2
- Lundi 26 septembre à 18h30 pour les cinquièmes
- Lundi 26 septembre à 19h pour les DCG L1
- Vendredi 30 septembre à 18h pour les premières
- Lundi 3 octobre à 20h pour les HK BL
- Vendredi 7 octobre à 18h pour les BTS C1-C3-I1
- Lundi 14 novembre à 20h pour les prépas Sciences-po
- Lundi 12 décembre à 20h pour les BL
- Mardi 13 décembre à 20h pour les HEC 2<sup>ème</sup> année

**Collège Les Chartreux – Saint Charles** (22 rue André Bonin) :

- Mardi 6 septembre à 18h pour les quatrièmes et troisièmes
- Lundi 12 septembre à 18h pour les sixièmes et cinquièmes

**Ecole des Chartreux – Saint Romain** (72 rue Pierre Brunier) :

- Mardi 13 septembre à 20h pour les CP
- Lundi 19 septembre à 20h pour les maternelles
- Mardi 20 septembre à 20h pour les CE/CM

**REUNION DES PARENTS d'élèves de 3<sup>ème</sup> bilingue****Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

- Mercredi 9 novembre à 18h, à l'Université catholique de Lyon

**RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS****Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

- Vendredi 9 décembre à 18h pour les premières
- Vendredi 2 décembre à 18h pour les troisièmes
- Samedi 14 janvier à 9h rencontre parents/enseignantes de l'école
- Vendredi 20 janvier à 18h pour les terminales
- Samedi 4 février journée rencontre parents-profs pour les 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>
- Jeudi 29 mars à 18h pour les troisièmes
- Vendredi 23 mars à 18h pour les premières

**Collège Les Chartreux - Saint Charles** (22 rue André Bonin) :

- Jeudi 9 février à 17h30 pour les 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
- Jeudi 29 mars à 17h30 pour les troisièmes

**FORUM DES ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE**

- Mercredi 16 novembre, à l'Espace Tête d'or

**SOIREE CARRIERES**

Institution des Chartreux (58 rue Pierre Dupont) :

- Jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 20h

**ADMISSIONS EN CLASSES POST-BAC**

pour les élèves de Terminale et leurs parents

- Lundi 5 décembre à 18h : présentation de la procédure d'admission par Internet

**SALON DE L'ETUDIANT (Halle Tony Garnier)**

- Du vendredi 13 janvier au dimanche 15 janvier

**REUNIONS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION**

- Vendredi 27 janvier à 17h30 pour les parents des secondes
- Vendredi 3 février à 18h pour les parents de 3<sup>ème</sup> (Croix-Rousse et Saint-Charles)

**PRESENTATION DES CLASSES POST-BAC CHARTREUX**

- Lundi 16 janvier à 18h

**PORTES OUVERTES**

**Collège Les Chartreux - Saint Charles** (22 rue André Bonin) :

- Samedi 3 décembre à 14h30 pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup> en septembre 2012

**Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

- Samedi 10 décembre, de 14h à 17h pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup> en septembre 2012 et les élèves de CM2 des Chartreux
- Samedi 4 février, de 13h30 à 17h30 pour les futurs élèves des classes post-bac
- Samedi 17 mars, de 9h à 12h pour les futurs élèves du lycée

**REMISE DES DIPLOMES**

- BTS et DCG : vendredi 4 novembre à 19h
- Baccalauréat : samedi 5 novembre à 17h (messe des Anciens à 16h)

**EXAMENS BLANCS**

**Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

- Brevet des Collèges blanc : Mardi 24 janvier et mercredi 25 janvier
- Bac blanc (Première) : du lundi 2 avril au mardi 3 avril
- Oraux Bac blanc : du lundi 9 janvier au vendredi 27 janvier
- Bac blanc (Terminale) : du lundi 6 février au mercredi 8 février
- BTS blanc 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : du mardi 3 janvier au samedi 7 janvier
- BTS blanc 2<sup>ème</sup> année : du lundi 23 avril au vendredi 27 avril
- BTS blanc 1<sup>ère</sup> année : du lundi 14 mai au mercredi 16 mai
- DCG blanc : du mercredi 2 mai au samedi 5 mai
- Concours blanc des classes préparatoires :  
Sciences-Po : lundi 7 novembre, lundi 16 janvier, lundi 27 février et lundi 4 juin

HEC 1/3/HK BL : du lundi 14 novembre au samedi 19 novembre, du lundi 27 février au mercredi 29 février et du lundi 4 juin au samedi 9 juin

HEC 2/4/K BL : du lundi 21 novembre au samedi 26 novembre, du lundi 5 mars au samedi 10 mars

- Oraux blanc HEC 1 et 3 : du lundi 25 juin au jeudi 28 juin

**STAGE DE MÉTHODOLOGIE (Prépa HEC et BL)**

- Vendredi 11 novembre et samedi 12 novembre

**ENTRETIENS DE PERSONNALITÉ (Prépa HEC et BL)**

- Samedi 26 novembre et samedi 3 mars, de 8h à 12h30

**SAMEDIS PLUS (Terminale)**

- 19 novembre, 26 novembre, 3 décembre, 10 décembre, 7 janvier et 14 janvier, de 8h30 à 11h30

**RETENUES**

**Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

Samedis 1<sup>er</sup> octobre, 8 octobre, 15 octobre, 19 novembre, 26 novembre, 3 décembre, 10 décembre, 7 janvier, 14 janvier, 21 janvier, 28 janvier, 4 février, 3 mars, 10 mars, 17 mars, 24 mars, 2 juin, 9 juin et 16 juin.

## Calendrier

### PASTORALE

- Baptêmes :

Samedi 16 juin à 10h

Réunion de parents : mercredi 9 mai à 20h

- Première Communion :

Samedi 17 mars à 17h

Dimanche 18 mars à 9h30 et 11h

Réunions de parents : jeudi 15 mars à 12h15

Retraites : lundi 12 mars (école sauf CM2) et jeudi 15 mars (CM2 et 6<sup>ème</sup>)

- Profession de Foi :

Samedi 26 mai à 17h

Dimanche 27 mai à 9h et 11h

1<sup>er</sup> temps fort : samedi 28 janvier, de 9h à 12h

2<sup>ème</sup> temps fort : samedi 24 mars, de 9h à 17h

Réunions de parents : mardi 3 avril à 20h et mardi 15 mai à 20h

Retraite : vendredi 25 mai, de 8h à 12h

- Confirmation :

Samedi 2 juin à 10h à la Primatiale Saint Jean

1<sup>er</sup> temps fort : samedi 10 décembre, de 9h à 12h

2<sup>ème</sup> temps fort : samedi 28 janvier, de 14h à 21h30 (rassemblement diocésain)

3<sup>ème</sup> temps fort : samedi 3 mars, de 9h à 12h

4<sup>ème</sup> temps fort : mercredi 23 mai, de 14h à 17h

Rencontre avec l'évêque : mercredi 23 mai à 16h

Réunion de parents : mercredi 23 mai à 20h

Retraite (3<sup>ème</sup> et lycée) : mardi 29 mai et mercredi 30 mai (1<sup>er</sup> groupe) – Jeudi 31 mai et vendredi 1<sup>er</sup> juin (2<sup>ème</sup> groupe)

### JOURNEE PASTORALE

**Institution des Chartreux** (58 rue Pierre Dupont) :

- 4<sup>ème</sup> : vendredi 30 septembre, de 8h à 21h (Châteauneuf)

### WEEK-END PASTORAUX

- Post-Bac : du jeudi 5 janvier au samedi 7 janvier
- Terminale : du jeudi 9 février au vendredi 10 février
- Première : du jeudi 6 octobre au samedi 8 octobre (Le Puy-en-Velay)
- Seconde : du jeudi 13 octobre au samedi 15 octobre (Paray-le-Monial)

- 3<sup>ème</sup> : du vendredi 9 mars au samedi 10 mars ou du vendredi 23 mars au samedi 24 mars (Ars)

- 4<sup>ème</sup> : vendredi 30 septembre, de 8h à 21h (Châteauneuf-de-Galaure)

### MATINEE SPIRITUELLE

- 4<sup>ème</sup> : mardi 15 mai

### WEEK-END DES CONFIRMES

- du jeudi 29 mars à 13h au samedi 31 mars à 13h

### PELERINAGE

- 6<sup>ème</sup> : mardi 5 juin, de 8h à 14h (Fourvière)

### VIE LITURGIQUE

- Vendredi 16 septembre : célébration de rentrée à 10h30 (primaire Croix-Rousse) et 16h (primaire St Romain)

- Jeudi 22 septembre : messe de rentrée à 11h (St Charles)

- Vendredi 23 septembre : messe de rentrée à 11h (4<sup>ème</sup> à Post-Bac)

- Jeudi 3 novembre : messe de Toussaint à 11h (St Charles)

- Lundi 7 novembre : messe de Toussaint à 11h (4<sup>ème</sup> à Post-Bac)

- Mardi 8 novembre : messe de Toussaint à 9h (5<sup>ème</sup>)

- Jeudi 8 décembre : messe de l'Immaculée Conception à 8h (6<sup>ème</sup>), 9h (5<sup>ème</sup>) et 11h (St Charles et 4<sup>ème</sup> à Post-Bac)

- Jeudi 15 décembre : célébration de Noël à 9h30 (maternelle Croix-Rousse) et 15h30 (maternelle St Romain)

- Vendredi 16 décembre : messe de Noël à 10h30 (primaire Croix-Rousse)

- Jeudi 1<sup>er</sup> mars : messe de Carême à 11h (St Charles)

- Vendredi 2 mars à 10h30 : célébration d'entrée en Carême (primaire Croix-Rousse)

- Mardi 13 mars : messe du Temps de Carême à 11h (4<sup>ème</sup> à Post-Bac)

- Jeudi 5 avril : messe du Jeudi Saint à 10h30 (primaire Croix-Rousse), à 14h (6<sup>ème</sup>) et à 16h (5<sup>ème</sup> à post-bac)

- Vendredi 6 avril : Chemin de Croix à 10h30 (primaire St Romain) et office du Vendredi Saint à 16h (6<sup>ème</sup> à post-bac)

## Calendrier

### ASSEMBLEES GENERALES

- APEL : mardi 27 septembre à 19h
- Association des Amis de l'orgue : mardi 11 octobre à 18h
- Association EVC : lundi 7 novembre à 17h15
- Association Jumelage Chartreux – St Georges de Zalka (Liban) : mercredi 23 novembre à 18h
- Association pour la restauration de la chapelle : lundi 28 novembre à 20h

### ACTIVITÉS CULTURELLES

- Samedi 17 septembre : visites de la chapelle de 9h à 11h et de 14h à 17h (Journées européennes du patrimoine)
- Jeudi 22 octobre en salle Hyvrier : conférence « Jean Lacan » à 19h30 : E. Roudinesco
- Mercredi 9 novembre en salle Hyvrier : conférence « L'égalité des chances » à 19h30 : P. Rosanvallon
- Dimanche 11 décembre à la chapelle : concert des écoles
- Vendredi 27 avril à 20h30, en salle Hyvrier : représentation théâtrale d'*Ubu Roi* d'Alfred Jarry

### VIRADE DE L'ESPOIR

- Dimanche 25 septembre (matin) au Parc de Lacroix-Laval

### OPERATION « MOKATTAM »

- Sensibilisation : du lundi 5 mars au vendredi 9 mars
- Collecte : du lundi 5 mars au vendredi 6 avril
- Fête : samedi 31 mars
- « Bol de riz » : vendredi 6 avril

### VACANCES SCOLAIRES 2011-2012

- Toussaint : du vendredi 21 octobre 2011 après les cours au mercredi 2 novembre 2011 au matin (récupération des cours du lundi 30 avril 2012)
- Vendredi 11 novembre 2011 (férié) : pas de cours
- Noël : du vendredi 16 décembre 2011 après les cours au mardi 3 janvier 2012 au matin
- Hiver : du vendredi 10 février 2012 après les cours au lundi 27 février 2012 au matin
- Printemps : du vendredi 6 avril 2012 après les cours au lundi 23 avril 2012 au matin
- Pont du 1<sup>er</sup> mai 2012  
Du vendredi 27 avril après les cours au mercredi 2 mai au matin  
Récupération des cours du lundi 30 avril 2012 (écoles, collèges, lycée, post-bac) :  
le mercredi 2 novembre 2011, toute la journée
- Pont du 8 mai 2012  
Du vendredi 4 mai après les cours au mercredi 9 mai au matin.  
Récupération des cours du lundi 7 mai 2012 :  
- pour les écoles : le mercredi 9 mai, toute la journée  
- pour les collèges, le lycée et le post-bac : le samedi 12 mai, matin (cours du lundi 7 mai matin) et le mercredi 9 mai, après-midi (cours du lundi 7 mai après-midi)
- Pont de l'Ascension  
Du mercredi 16 mai après les cours au lundi 21 mai au matin.  
Récupération des cours du vendredi 18 mai 2012 :  
- pour les écoles : le mercredi 16 mai, toute la journée  
- pour les collèges, le lycée et le post-bac : le samedi 16 juin, matin (demi-journée pédagogique) et le mercredi 16 mai, après-midi (cours du vendredi 18 mai après-midi).
- Pentecôte : lundi 28 mai 2012 (pas de cours)

L'Institution des Chartreux est habilitée à recevoir LA TAXE D'APPRENTISSAGE, au titre du hors quota, catégorie A+B ou B+C. Votre soutien financier, par le versement de la taxe, nous est indispensable pour mener à bien nos investissements et permettre à nos étudiants des classes de BTS et DCG de travailler sur un matériel de pointe, en adéquation avec notre exigence de travail.

Contacts : [g.delahaye@leschartreux.com](mailto:g.delahaye@leschartreux.com) ou [j.feron@leschartreux.com](mailto:j.feron@leschartreux.com)